

CRIMES NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE

«ODIEUX ET IMPRESCRIPTIBLES»

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8115 JEUDI 13 FÉVRIER 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

46e CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA

Attaf appelle à l'unification des rangs

Page 3

NOUVEAU MENSONGE DU MAKHZEN SUR L'ALGÉRIE
DE L'OBSESSION AU DÉLIRE



On sait depuis des années que l'acharnement du Makhzen contre l'Algérie est érigé en une doctrine de survie pour son système expansionniste, belliqueux et agressif. Les relais médiatiques marocains s'inspirent ainsi de l'obsolète recette de dénigrement et de mensonges contre tout ce qui est algérien, fomentant des complots de bas-étage et tissant des contrevérités les plus absurdes et les plus déraisonnables.
Page 3

PARTENARIAT ALGÉRO-OMANAIS

Une vision commune

Page 4

FONCTIONNEMENT DES PORTS 24H/24

Sayoud met les bouchées doubles

Page 5

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE TRUMP SUR GAZA

Concertations entre l'Iran et l'Arabie saoudite

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen des préparatifs du 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945

LE PREMIER ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen des préparatifs liés à la commémoration du 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, ainsi qu'a des exposés relatifs à d'autres secteurs. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du Premier ministère.

«Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé une réunion du gouvernement consacrée à l'examen des préparatifs pour la commémoration du 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, consacrée par le président de la République comme Journée nationale de la Mémoire, en hommage aux victimes de ces massacres odieux perpétrés par le colonialisme français et pour honorer et glorifier ces victimes et leur résistance héroïque pour la liberté et l'indépendance», a précisé la même source.

Le gouvernement a également examiné un point de situation sur l'état d'avancement de certains projets inscrits au programme de développement du réseau routier d'Alger, dans le cadre de la stratégie des pouvoirs publics visant à décongestionner le trafic routier et à réduire la pression sur certains axes principaux, conformément aux instructions de monsieur le Président de la République données à cet effet.

Par ailleurs, le gouvernement a entendu une communication sur la promotion de l'entrepreneuriat, des métiers et de l'auto-emploi dans le cadre du nouveau plan d'action relatif au développement de l'offre de formation professionnelle et son adaptation aux besoins du marché de travail, à l'amélioration de la qualité de la formation, ainsi que la promotion de l'esprit entrepreneurial parmi les diplômés des établissements de formation professionnelle.

Le gouvernement a également entendu une communication sur les laboratoires d'analyse et de contrôle de qualité et les perspectives de leur développement, portant sur un ensemble de mesures opérationnelles visant l'amélioration des mécanismes de contrôle de la qualité des produits, à la répression de la fraude et à la protection des consommateurs. Le gouvernement a également passé en revue les différentes mesures prises pour assurer l'approvisionnement du marché national en produits essentiels et de large consommation.

La dernière communication entendue par le gouvernement porté sur les procédures d'exploitation de la flotte nationale de transport maritime de voyageurs et de marchandises, à sa capacité maximale, et l'amélioration de la qualité des services fournis aux usagers. L'importance de mise en œuvre du projet de réforme des entreprises de transport maritime décidé par le Conseil des participations de l'Etat le 17-04-2023, afin de renforcer la contribution de ce secteur à l'accompagnement de la dynamique économique que connaît le pays a également été souligné dans la même communication.

S. N.

CRIMES NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE

«Odieux et imprescriptibles»

Soixante-cinq ans après les premières détonations nucléaires dans le Sud algérien, en cette funeste journée du 13 février 1960, les stigmates de ces essais coloniaux demeurent profondément gravés dans les mémoires des survivants et des générations suivantes.

Ces essais laissent derrière eux un véritable désastre, tant sur le plan humain qu'environnemental. Aujourd'hui, plus que jamais, l'impératif de justice et de mémoire s'impose, pour que la France reconnaisse sa culpabilité et pour que les victimes, ignorées pendant plusieurs décennies, puissent enfin obtenir réparation et que le sol, abreuvé du sang des martyrs, puisse être décontaminé des affres coloniales.

C'est dans cet esprit de devoir de mémoire et de quête de justice que Radio Algérie Internationale a organisé, mardi dernier, une journée d'étude sous le thème « La radio, témoin fidèle de crimes imprescriptibles ». L'événement, qui s›est tenu au club culturel Aïssa-Messaoudi, a rassemblé des experts, des scientifiques, des historiens, des militants des droits humains et des avocats.

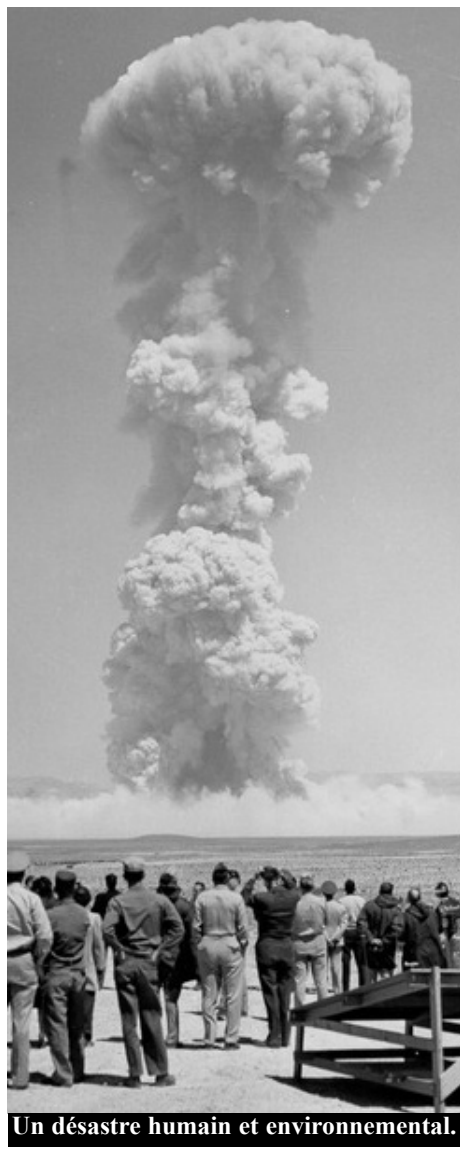
En commémorant le 65e anniversaire de ces essais nucléaires, les intervenants ont rappelé la gravité de ces essais commis par la France coloniale, dénoncé l'absence de mesures concrètes pour réparer ces crimes et plaidé pour une prise de conscience nationale et internationale. D'une même et seule voix, ils ont unanimement condamné ces explosions nucléaires, qualifiées de « tache indélébile sur le front de la France coloniale », insistant sur le fait qu'il s'agit d›« un crime odieux qui ne saurait être prescrit ».

Aujourd'hui, la question qui se pose avec acuité est celle de la responsabilité historique de la France coloniale. Comment un crime d'une telle ampleur peut-il demeurer sans reconnaissance officielle, sans réparation concrète et sans mesures sérieuses de dépollution ? Ce silence, entretenu par des décennies de déni et d'opacité, constitue une deuxième injustice infligée aux victimes et à leurs descendants. Le Pr Ammar Mansouri, spécialiste en ingénierie nucléaire, a rappelé les motivations géopolitiques et stratégiques de ces essais. Il a souligné que la France, alors en pleine guerre d'indépendance contre l'Algérie, voyait dans le Sahara un territoire non seulement riche en ressources naturelles, mais aussi propice à des expérimentations militaires à grande échelle.

Il a expliqué que « ces détonations n'étaient pas uniquement motivées par la volonté de se doter d'une arme nucléaire, mais qu'elles avaient également une dimension politique et revancharde ». Face à son échec à diviser l'Algérie et à contrer la montée de la lutte indépendantiste, la France coloniale a sciemment procédé à ces explosions comme un ultime acte de représailles.

Le premier essai, baptisé « Gerboise bleue », fut déclenché le 13 février 1960 dans la région de Reggane, en plein désert du Sahara. Il avait une puissance estimée à 70 000 tonnes de TNT, dépassant largement celle des bombes d'Hiroshima et de Nagasaki. Le souffle radioactif a contaminé une zone gigantesque, affectant non seulement l'Algérie mais également plusieurs pays africains voisins et traversant la mer Méditerranée.

Ce ne fut que le début d'une série macabre. Entre 1960 et 1966, 17 essais nucléaires ont été réalisés en Algérie, dont quatre explosions atmosphériques à Reggane, dont la plus puissante, « Gerboise verte », fut déclenchée le 25 avril 1961. Il faut ajouter à cela treize explosions souterraines à In Ekker, dans le massif du Hoggar. Là où le bât blesse, c'est que bien que l'Algérie ait obtenu son indépendance en 1962, la France a continué à utiliser le territoire national comme un terrain d'expérimentation nucléaire jusqu'en 1966, en violation totale des principes de souveraineté national.



Un désastre humain et environnemental.

le. Le Pr Mansouri a également dénoncé « le caractère expérimental de ces essais sur des cobayes humains », affirmant que de nombreux témoignages indiquent que les militaires français avaient sciemment exposé des soldats et des civils aux radiations, afin d'étudier les effets directs des explosions sur l'organisme humain.

UN DÉSASTRE HUMAIN AUX EFFETS PERSISTANTS

Pour sa part, le Dr Imad Eddine Ghodbane, président de l'Association nationale de médecine nucléaire, a dressé un constat alarmant sur les conséquences sanitaires et environnementales de ces essais. Il a expliqué que « les radiations émises par ces explosions ont eu des effets dévastateurs sur les populations locales, entraînant une explosion des cas de cancer, de malformations congénitales et de maladies chroniques ». Ajoutant que les substances radioactives les plus dangereuses, comme le plutonium, ont une durée de vie qui s'étend sur des milliers d'années, rendant les zones touchées hautement toxiques et inexploitables. Ainsi, les principales conséquences sur la santé des populations locales se sont traduites par une augmentation des cancers du poumon, de la thyroïde et des os chez les habitants de Reggane et In Ekker. Il a également été constaté des déformations congénitales et des malformations génétiques chez les enfants nés de parents exposés aux radiations, ainsi que des maladies neurodégénératives et un affaiblissement du système immunitaire chez les survivants. Le Dr Ghodbane a également dénoncé l'absence totale de décontamination des zones touchées, s'insurgeant qu›« à ce jour, aucune mesure concrète n'a été prise pour neutraliser les déchets radioactifs qui jonchent encore les sites d'essais ». Il a rappelé que les objets, vêtements et matériaux contaminés, ont été abandonnés à l'air libre, exposant ainsi les habitants à un danger invisible mais omniprésent. Certains d'entre eux, par manque d'informations, ont utilisé des débris radioactifs pour construire des habitations ou des objets du quotidien, aggravant leur exposition.

BATAILLE JURIDIQUE POUR LA RECONNAISSANCE DES CRIMES COLONIAUX

Me Fatma Zohra Benbraham, avocate et militante des droits humains, a détaillé les efforts menés pour faire reconnaître ces essais comme des crimes contre l'humanité.

Elle a révélé la découverte de documents confidentiels prouvant que la France avait pleinement conscience des risques sanitaires et écologiques liés à ces explosions et qu'elle avait délibérément caché ces informations. Elle a également relevé les principaux obstacles juridiques tentant d'entraver cette procédure, à l'instar du fait que la France refuse toujours d'ouvrir complètement ses archives sur ces essais. La loi Morin de 2010, censée indemniser les victimes, n'a quasiment pas bénéficié aux Algériens car, en dix ans, un seul dossier algérien a été reconnu. Elle a également souligné que la reconnaissance de ces essais comme crime contre l'humanité est entravée par des intérêts politiques et diplomatiques.

Me Benbraham a néanmoins affirmé que « la lutte se poursuit avec détermination », assurant que les éléments de preuve réunis permettront bientôt d'introduire une plainte devant des juridictions internationales.

Il convient de rappeler qu'au début de ce mois de février, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que les réparations relatives aux explosions nucléaires et à l'utilisation d'armes chimiques par la France dans le Sud de l'Algérie sont un sujet indispensable pour la reprise de la coopération bilatérale, appelant à régler définitivement ces contentieux. Le président de la République a précisé, dans une interview accordée au quotidien français l'Opinion, que « le dossier de la décontamination des sites d'essais nucléaires est obligatoire sur les plans humain, moral, politique et militaire. Nous pouvions le faire avec les Américains, les Russes, les Indonésiens, les Chinois. Nous estimons que l'Algérie doit le faire avec la France, qui doit nous dire avec précision les périmètres où ces essais ont été réalisés et où les matériaux sont enterrés ».

Il a également indiqué qu›« il y a aussi la question des armes chimiques utilisées à Oued Namous ». Le président Tebboune, rappelant avoir entamé sa carrière de fonctionnaire à Béchar, a révélé qu›« au tout début des années 1970, pratiquement toutes les semaines, nous avions des plaintes d'éleveurs relatives à la mort de leurs bêtes », mettant l'accent sur le fait qu›« il ne faut pas mettre la poussière sous le tapis et régler définitivement ces contentieux ».

Le constat amer à l'heure actuelle est que les essais nucléaires en Algérie ne sont pas un simple épisode du passé mais bien une tragédie aux conséquences encore bien présentes. Dès lors, le combat pour la reconnaissance de ces crimes, pour la justice des victimes et la dépollution des sites, doit se poursuivre avec force et détermination afin de s'assurer que de telles atrocités ne restent pas impunies et soient reléguées aux oubliettes de l'histoire.

Sihem Bounabi

NOUVEAU MENSONGE DU MAKHZEN SUR L'ALGÉRIE

De l'obsession au délire

On sait depuis des années que l'acharnement du Makhzen contre l'Algérie est érigé en une doctrine de survie pour son système expansionniste, belliqueux et agressif. Les relais médiatiques marocains s'inspirent ainsi de l'obsolète recette de dénigrement et de mensonges contre tout ce qui est algérien, fomentant des complots de bas-étage et tissant des contrevérités les plus absurdes et les plus déraisonnables.

Les marionnettes du faux, devenus esclaves de leurs nouveaux maitres sionistes, étalent au grand jour honteusement leurs affabulations, même tirées par les cheveux. On le sait encore, et le monde entier le sait, que ces pseudo-médias maîtrisent maladroitement la fabrication de toute pièce d'évènements et de faits, produit de leur délire obsessionnel et propre au style de la diffamation médiatique. L'objectif est de dénigrer uniquement l'Algérie, de l'accuser et de lui coller des décisions ou des actes les plus irréels. Désavoué sur la question du Sahara Occidental, le Makhzen et ses journalistes propagandistes et indicateurs avérés ne cessent de multiplier les impairs contre l'Algérie quel que soit les pots cassés sur le dos de l'éthique et de la déontologie. Ils n'hésitent à se suicider professionnellement tant ils ont eu l'assurance de rebondir en héros au Maroc sous les bonnes grâces du Makhzen. Ces cas d'espèce sont devenus légions dans le monde des médias notamment arabophones.

Dans un dernier chapitre de cette stratégie toxique de propagande primaire, produit de laboratoire et d'officine, est sans doute les commentaires sur la récente la visite du ministre des Affaires étrangères Ahmed Attaf en Syrie et sa rencontre avec le président syrien, Ahmed al-Sharaa. Selon les professionnels du mensonge, Attaf est venu demander la libération de soldats algériens fait prisonniers durant la guerre civile syrienne, et qui combattaient au côté de l'ancien régime déchu de Bachar Al Assad.



Les marionnettes du faux.

C'est de la rage pure, dépassant la philosophie fantaisiste même des « fake news ». Une folie marocaine de plus, digne des plus exécrables scénarios de fabrication subversive. Une fiction de haine juste pour nuire au voisin, comme il le fait dans tous les domaines de la vie, n'épargnant ni le patrimoine, ni les folklores locaux, ni les arts, ni les cultures.

Pourtant, cette rencontre entre Attaf et Al-Sharaa a été exceptionnelle, selon tous les médias internationaux présents sur place. Comme révélé lors d'un point de presse organisé par les deux chefs de la diplomatie, le contenu de l'entretien a porté sur la solidarité indéfectible de l'Algérie au peuple syrien dans cette conjoncture. Attaf a réaffirmé ainsi le soutien d'Alger à Damas dans le nouveau processus d'unification et de reconstruction du pays.

Pour les observateurs, ces mensonges makhnéziens s'expliquent par leurs angoisses maladives des succès diplomatiques de l'Algérie et la série de reconnaissance de la communauté internationale sur les efforts de l'Algérie dans l'instauration de la paix et la sécurité dans la région et partout dans le monde.

Obsédé par cette dynamique algérienne, le régime marocain mise sur ce genre de fiction obsolète pour calmer sa rage, distraire son propre peuple et surtout amadouer ses nouveaux maîtres sionistes. Car, on sait encore que ce Makhzen et ses relais n'ont aucune crédibilité, aucun respect des éthiques et des morales, aucune dignité, depuis l'éclatement de ces derniers scandales.

Qui va oublier les affaires de l'espionnage à grand échelle de milliers de personnalités dans le monde (6000 Algériens concernés) avec le logiciel israélien Pegasus, octroyé à Rabat ? Qui va encore ignorer le Marocgate, cette affaire encore en justice sur la corruption des députés européens et qui a éclaboussé le Parlement européen ? Qui va mentir aux Marocains les effets dévastateurs de la normalisation avec l'entité sioniste, les expropriations de leurs terres et de leurs biens au profit de nouveaux colons venus d'Israël ? Qui va cacher la misère et la paupérisation croissante qui sévit au Maroc ?

Nul ne saurait oublier aussi les tentatives du Maroc depuis deux décennies de lier le front Polisario au terrorisme. Des officiels marocains ont affirmé devant leurs homologues américains que le Polisario est lié à des réseaux terroristes au Sahel et en Afrique, qu'il reçoit le soutien de l'Iran, et qu'il est entraîné par des combattants du mouvement de la résistance libanaise le Hezbollah.

Cette propagande s'est soldée par un échec cuisant. Des rapports américains ont été publiés pour innocenter le Polisario, ce qui n'a pas empêché le gouvernement marocain de continuer à répandre ces mensonges dans l'illusion qu'ils lui apporteraient des gains diplomatiques.

L'image du régime marocain est tellement salie par ses procédés malsains que plus personne ne croirait à leur délire.

Mohamed Kouini

CHANEGRIHA À LA RENCONTRE DES MINISTRES DE LA DÉFENSE EN INDE

Plaidoyer pour asseoir une paix durable dans le monde

LE GÉNÉRAL d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a pris part, à l'occasion de sa visite officielle en Inde, à la rencontre des ministres de la Défense, au cours de laquelle il a plaidé pour la coopération militaire et la conjugaison des efforts face aux défis sécuritaires auxquels est confronté le monde actuel. L'objectif de la coopération est de bâtir un monde plus sûr, plus stable et plus prospère, a-t-il dit. C'est ce qu'a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

« Au septième jour de sa visite officielle en République de l'Inde, le général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a participé, le 11 février, au conclave des ministres de la Défense », a précisé le ministère.

A l'occasion de ce conclave, le général d'Armée a fait une intervention, à l'entame de laquelle « il a remercié les autorités indiennes pour l'aimable invitation qui lui a été adressée pour prendre part à ce conclave de haut niveau », tout en saluant « la volonté sincère de la République de l'Inde de consolider ses relations avec ses partenaires et amis ».

« Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour l'aimable invitation que vous m'avez adressée pour prendre part aux travaux de ce conclave des ministres de la Défense 2025, intitulé ''Construire la résilience à travers la défense internationale et l'engagement mondial'', lequel j'espère sera fructueux et bénéfique pour l'ensemble des participants », a affirmé Chanegriha.

Avant de poursuivre : « En effet, ce conclave, qui évoque une thématique d'importance majeure, traduit la ferme volonté de la République de l'Inde de consolider ses relations avec ses amis et ses partenaires ».

Il constitue également, a-t-il annoncé, une opportunité pour le dialogue et l'échange des points de vue et des visions prospectives sur des sujets ayant trait à la sécurité mondiale.

Le général d'Armée a relevé : « Les défis sécuritaires auxquels fait face le monde d'aujourd'hui, nous imposent à tous de renforcer la coopération multilatérale et de conjuguer les efforts pour contribuer à asseoir les valeurs de paix, du développement durable, et de bâtir un monde plus sûr, plus stable et plus prospère». A l'issue de la rencontre, Chanegriha a pris une photo de groupe avec les ministres de la Défense ayant participé à cette importante réunion.Par la suite, le général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, s'est entretenu avec le général d'Armée Anil Chauhan, chef d'état-major de la Défense indienne.

Cette deuxième rencontre entre le Haut-Commandement des deux pays témoigne, indique le MDN, de l'intérêt mutuel pour le renforcement des relations bilatérales et l'élargissement des domaines de coopération. En cette occasion, le général d'Armée a exprimé à son homologue indien sa profonde gratitude pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé durant cette visite, affirmant qu'elle constitue une occasion pour asseoir une coopération militaire entre les deux pays.

De son côté, le général d'Armée Anil Chauhan a exprimé « sa joie d'avoir rencontré le général d'Armée Saïd Chanegriha, faisant part de son optimisme quant à l'aboutissement de ces échanges à des résultats concrets qui traduisent les liens indéfectibles entre les deux pays », conclut le communiqué du MDN.

S. Ould Brahim

46E SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA

Attaf appelle à l'unification des rangs

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a lancé, hier, depuis Addis-Abeba, un appel pour l'unification des efforts africains en vue de réhabiliter l'Union africaine (UA) et de conforter sa place sur l'échiquier international.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux du Conseil exécutif de l'UA, à l'occasion de l'examen du rapport du Comité des représentants permanents, M. Attaf a souligné que la conjoncture critique et périlleuse que traverse le système des relations internationales contraint les pays africains à accélérer la mise en place de mécanismes susceptibles de préserver leurs intérêts communs.

A ce propos, M. Attaf a appelé à saisir l'opportunité de la tenue du sommet africain prévue les 15 et 16 février pour renouveler l'édification institutionnelle de l'Organisation continentale et renforcer sa composante humaine tout en lui permettant de concrétiser ses objectifs ambitieux, à l'effet de consolider les acquis réalisés, de remédier aux insuffisances relevées, et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour défendre les priorités du continent africain face aux menaces extérieures.

L'Afrique aspire aujourd'hui à asseoir les fondements d'une organisation forte et cohérente, capable de s'imposer dans le règlement des crises que connait le continent tout en jouant un rôle actif dans la promotion de son développement économique, a ajouté M. Attaf.

S. N.

SALON INTERNATIONAL ORAN-INVEST-EXPO

Coup de starter de la septième édition

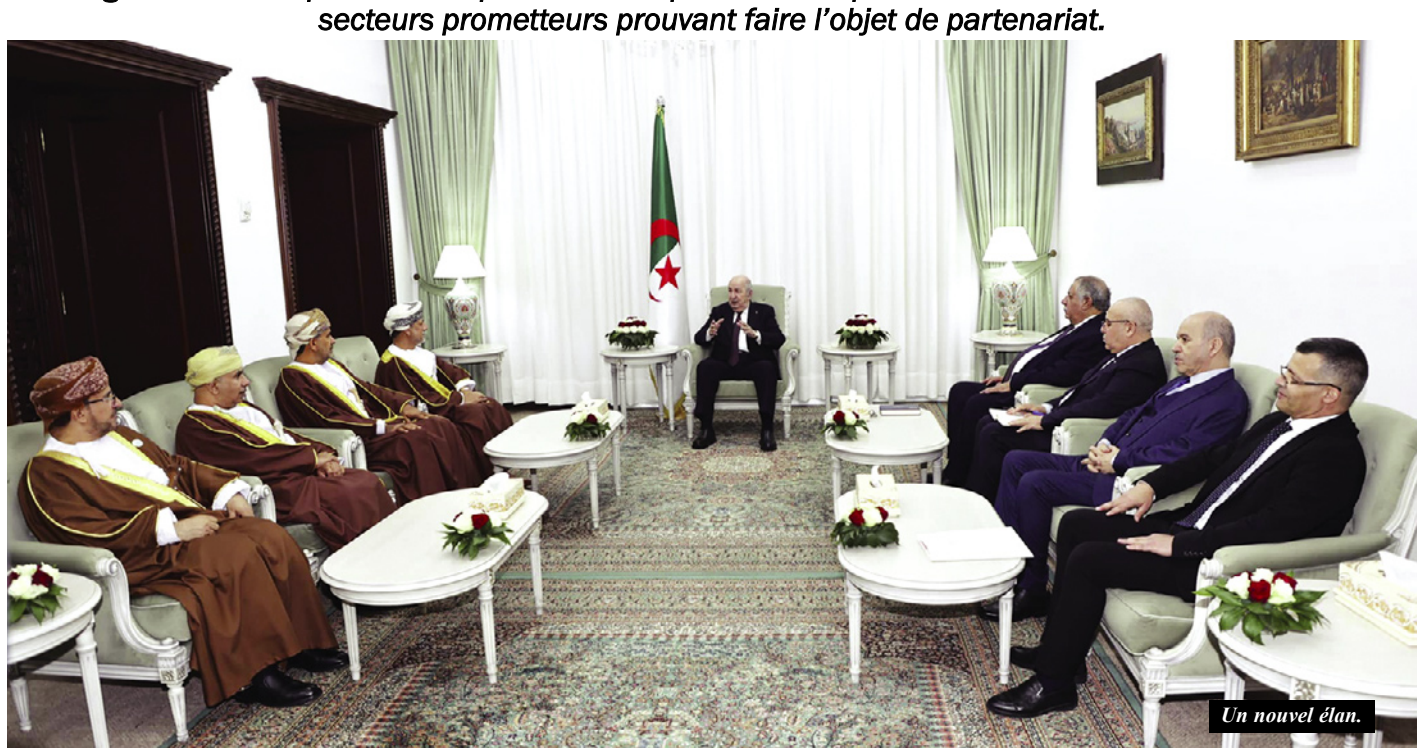
LE LANCEMENT de la septième édition du Salon international Oran-Invest-Expo a eu lieu hier au Centre de convention d'Oran et se poursuivra jusqu'au 15 février courant, sous l'égide du wali d'Oran. Cette manifestation verra la participation de plus de 150 opérateurs économiques algériens et étrangers exerçant dans les secteurs de l'industrie, de l'énergie, de la logistique et de l'export, a indiqué au Jeune Indépendant le commissaire du Salon. Oran-Invest-Expo est composé de deux pavillons principaux. Le premier intitulé El BINAA EXPO est consacré à la construction, au bâtiment et aux travaux publics. Le second, ALGERIA GLOBAL INDUSTRY, est dédié aux secteurs de l'industrie, de l'énergie, de la logistique et de l'exportation. Des entreprises, des associations et des écoles algériennes sont présentes à ce Salon, à l'instar d'Amine Balance, spécialisé dans les instruments de pesage, de GTM El Makarem, activant dans le domaine de la corde immergée, de la banque publique El BADR, de l'école de formation industrielle Souhoub School ainsi que de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL) et de beaucoup d'autres. Cet événement, qui est marqué par une forte présence de groupes industriels publics dans les secteurs du bâtiment, de l'industrie et de l'énergie, est une opportunité d'affaires, d'échange, de réflexion et de débat de haut niveau. Il permettra de mettre en valeur l'image de marque des exposants et constituera la meilleure opportunité pour assurer l'efficacité de la sous-traitance et la synergie indispensables pour le développement de l'économie algérienne. En sus de l'aspect expo et rencontres B to B, un programme riche en conférences-débats et en ateliers accompagnera cet événement économique international, à l'image du directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Belmouhoub, qui présentera une conférence sur le financement des projets par la bourse. Des experts en investissement et en transition énergétique évoqueront les domaines d'investissement lucratifs pour le marché algérien et pour l'export, ainsi que les mesures de l'efficacité énergétique au sein des collectivités locales. Dans le programme, le professeur et chercheur à l'université des sciences et technologie USTO/Oran, Rachid Benzidane, invoquera la modernisation des chantiers de construction et de réparation navale en Algérie. Aussi, des espaces d'exposition seront proposés aux start-up, clubs scientifiques et porteurs de projets innovants afin de leur permettre un contact direct avec l'environnement économique et de parvenir à la concrétisation de leurs projets porteurs pour la croissance économique. Par ailleurs, et dans la même optique, plus d'une trentaine d'ambassadeurs et de conseillers économiques de plusieurs pays se rendront au Salon durant la période de sa tenue. Des institutions publiques chargées de l'accompagnement de l'export, des organisations patronales et des établissements de recherche ont également pris part au Salon pour contribuer à l'enrichissement des programmes scientifiques et d'orientation des opérateurs économiques nationaux.

Brahim Mazi

PARTENARIAT ALGERO-OMANAIS

UNE VISION COMMUNE

C'est un partenariat solide et diversifié qui s'annonce entre l'Algérie et Oman. Présent en Algérie avec plusieurs projets d'investissement, dont la société mixte algéro-omanaise AOA pour la production d'engrais, le Sultanat d'Oman ambitionne de renforcer sa présence en Algérie. L'industrie alimentaire, l'agriculture et la pêche ainsi que l'industrie pharmaceutique sont identifiées comme étant des secteurs prometteurs prouvant faire l'objet de partenariat.



Un nouvel élan.

La coopération algéro-omanaise, dont le nouvel élan a été donné lors de la visite du président Tebboune à Mascate en octobre 2024, se renforce davantage. Une volonté commune de consolider le partenariat est exprimée par les deux parties et s'illustre surtout par la visite qu'effectue une importante délégation omanaise en Algérie, conduite par le président de l'Autorité d'investissement d'Oman (OIA), Abdulsalam bin Mohammad Al Murshidi. Une visite qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des résultats de la visite d'Etat du président de la République, au Sultanat d'Oman, fin octobre dernier. Le président de l'OIA a été reçu, avec la délégation qu'il l'accompagnait, par le président de la République Abdelmadjid Tebboune.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la présidence de la République, Boualem Boualem, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, et du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, du côté algérien.

Du côté omanais, étaient présents à cette rencontre le ministre de l'Agriculture, des Richesses halieutiques et des Ressources en eau, Dr Saud bin Hamoud Al-Habsi, le ministre de la Santé, Dr Hilal bin Ali Alsabti, et l'ambassadeur du Sultanat d'Oman à Alger, M. Bin Nasser Al-Badai.

LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT PASSÉES EN REVUE

Les deux pays ambitionnent ainsi d'élargir la coopération bilatérale et le partenariat, compte tenu de larges potentialités et des opportunités disponibles qui ont été passées en revue par la délégation omanaise qui s'est entretenue avec des ministres et aussi dans le cadre des visites de terrain effectuées au niveau de plusieurs unités de production.

Dans le secteur de l'agriculture, le premier responsable du secteur a présidé, avant-hier, une rencontre de travail avec une délégation omanaise de haut niveau, avec laquelle il a examiné les opportunités d'investissement dans les domaines de l'agriculture et de la pêche.

Les deux parties ont ainsi examiné plusieurs sujets relatifs à l'investissement agricole et à la pêche, ainsi que les opportunités d'investissement disponibles dans les deux pays, et les expériences et politiques agricoles de l'Algérie et du Sultanat d'Oman.

Après la présentation par ministre de l'Agriculture des principaux axes de la stratégie de développement du gouvernement en vue de renforcer la sécurité alimentaire et de développer le domaine de la pêche, ainsi que des opportunités d'investissement qu'offre cette orientation des autorités algériennes qui ont mis en œuvre des avantages et les incitations à l'investissement, le ministre omanais de l'Agriculture, des Richesses halieutiques et des Ressources en eau a exprimé la disponibilité de son pays à développer les partenariats entre les opérateurs algériens et omanais.

Ces derniers sont susceptibles d'augmenter le volume des échanges et d'optimiser les capacités d'exportation vers des marchés extérieurs en Afrique et en Europe, en profitant de la position de l'Algérie en tant que principal portail vers ces marchés, a-t-il indiqué, affirmant que le marché algérien regorge d'opportunités d'investissement.

Les opportunités de partenariat dans le domaine de l'industrie alimentaire ont été également examinées, à l'occasion de la visite qu'a effectuée une délégation d'opérateurs économiques omanais au groupe La Belle spécialisé dans les industries alimentaires dans la wilaya de Boumerdès.

UN FONDS SOUVERAIN POUR DONNER UN ÉLAN AUX INVESTISSEMENTS

Une réunion de travail a en outre regroupé le président de l'OIA avec le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache. Ce dernier a affirmé que «le projet du Fonds souverain algéro-omanais commun, objet de négociations via les services du ministère des Affaires étrangères, constitue un jalon important pour le renforcement des relations économiques entre les deux pays».

Ce projet «pionnier» aura des résultats très satisfaisants en matière de renforcement des relations d'investissement entre les deux pays, a-t-il poursuivi, d'autant plus que les deux parties considèrent que ce projet sera «l'un des projets communs les plus réussis, compte tenu du nombre important d'opportunités disponibles en Algérie et des potentialités et avantages offerts».

Rekkache a affiché la disposition de l'AAPI à réunir toutes les conditions aux investissements proposés par les opérateurs économiques désirant investir en Algérie.

Dans ce contexte, le directeur a indiqué que l'agence avait enregistré, la semaine dernière, un projet omanais dans le secteur de l'industrie automobile pour une marque sud-coréenne, ajoutant que le projet attend l'autorisation du ministère de l'Industrie.

M. Al Murshidi a, pour sa part, présenté l'expérience réussie de son pays dans la création de fonds de financement bilatéraux communs avec 13 pays, se disant confiant que le projet de fonds commun avec l'Algérie sera «parmi les plus réussis, en raison des énormes opportunités d'investissement offertes en Algérie et des avantages contenus dans la nouvelle loi sur l'investissement».

Il a également mis en avant le succès du partenariat algéro-omanais, citant le projet de la société algéro-omanaise des engrais.

Le président de l'OIA a en outre insisté sur l'importance d'élargir les investissements dans des secteurs stratégiques prioritaires, tels que la sécurité alimentaire et sanitaire, à travers le développement de partenariats dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie alimentaire et de l'industrie pharmaceutique, outre l'investissement dans les chaînes de valeur liées à ces industries, notamment les industries alimentaires.

La réunion a abouti à un certain nombre de propositions reflétant les centres d'intérêt communs des deux pays, outre la nécessité de concrétiser des projets concrets.

Il a également été convenu de renforcer les partenariats avec des investisseurs privés dans le secteur des industries pharmaceutiques. La partie algérienne est appelée à préparer une liste des propositions pour des projets d'investissement prometteurs.

Lilia Aït Akli

FONCTIONNEMENT DES PORTS 24H/24

Sayoud met les bouchées doubles

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a ordonné l'exploitation et la mobilisation de tous les moyens matériels et humains au niveau des infrastructures portuaires, pour arriver à satisfaire l'exigence d'un système de travail à plein temps, soit 24h/24 et 7/7, en vue de garantir un fonctionnement permanent des différents ports du pays, principalement ceux à activités économiques.

Suite à l'instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'instaurer un système de travail continu au niveau des ports économiques (Alger, Jijel, Bejaïa, Annaba, Oran et Mostaganem), avant la fin du mois en cours, le ministre des Transports a pris les choses en main.

Présidant une réunion de coordination sur le secteur des transports maritimes et terrestres, à laquelle ont pris part plusieurs responsables, à l'instar de cadres du ministère, du représentant du groupe des services portuaires (Serport), ainsi que des directeurs généraux des établissements portuaires, le ministre a donné un ensemble d'instructions pour assurer la mise en œuvre de l'instruction du président de la République relative au fonctionnement en plein régime des ports, a indiqué le ministère dans un communiqué rendu public hier.

Les gestionnaires des entreprises de transport maritime sont appelés à œuvrer conjointement et renforcer les efforts pour promouvoir le secteur du transport maritime et des ports par une



Le ministre des Transports, Saïd Sayoud.

gestion rigoureuse des équipes et des moyens.

Il a surtout ordonné l'exploitation de toutes les ressources matérielles et humaines et de travailler selon un système 24h/24 et 7j/7, afin de garantir un service continu dans les ports du pays, notamment ceux à activité économique, tels que Jijel, Alger, Béjaïa, Annaba, Oran et Mostaganem. Il a également ordonné l'amélioration de leur l'efficacité, de promouvoir leur performance et de développer leurs capacités de service.

A cela, s'ajoute la nécessité d'accélérer le traitement des navires en attente d'accostage pour réduire les coûts supplémentaires, en impliquant tous les opérateurs et acteurs des ports, insistant sur le respect des délais fixés.

Sayoud a en outre souligné la nécessité d'accélérer le rythme des travaux des projets en cours dans tous les ports, en mettant en place un comité pour suivre et surveiller le fonctionnement du système de travail continu 24h/24.

Pour garantir la mise en œuvre de l'instruction du président de la République, le ministre des Transports a également donné des instructions à l'occasion d'une visite sur terrain au port d'Alger, où il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de confortement et d'aménagement des quais d'amarrage 18,19,20 et 21, dans le cadre de l'amélioration de cette structure.

Des explications sur le fonctionnement du travail et des plans techniques programmés par les entreprises de réalisation ont été ainsi fournies au ministre.

Le ministre des Transports œuvre ainsi à l'application du nouveau système de travail au niveau des infrastructures portuaires. Une mesure qui comprend des avantages pour l'économie du pays en sus de permettre d'éviter et de réduire les coûts de surestarie, facturés en devises, et offrira également une flexibilité pour les entreprises en améliorant l'approvisionnement et les expéditions.

Lilia A. A.

CENTRES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT

Plus de 12 000 étudiants porteurs de projet

LES CENTRES de développement de l'entrepreneuriat (CDE) sont devenus des acteurs-clés dans la promotion de l'entrepreneuriat en milieu universitaire. Offrant un accompagnement complet, ces centres ont formé, en une année, plus de 12 000 porteurs de projets et financé près de 900 entreprises. C'est ce qu'a révélé, hier, la coordinatrice nationale des CDE au ministère de l'Enseignement supérieur, Pr Taleb Soumia Chahinez.

«Dans une période d'une année, on a formé plus de 12 000 porteurs de projets sous forme de petites et moyennes entreprises (PME), et environ 900 projets ont été acceptés pour le financement par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA)», a-t-elle affirmé lors de on passage sur les ondes de la Radio nationale.

«En un an, les CDE ont évolué de 102 à 117 centres à l'échelle nationale», a précisé la responsable, mettant en avant le rôle joué par le CDE.

Le but de ces centres est d'encourager les jeunes à réaliser leurs projets sur le terrain, a-t-elle expliqué, affirmant que la formation est devenue un facteur essentiel pour le porteur de projet en créant le lien entre l'université et le monde socio-économique. Selon elle, ces Centres ne font pas que de la formation en entrepreneuriat, mais assurent aussi un travail de sensibilisation et d'accompagnement des porteurs de projets pour la concrétisation de leurs idées. Dans ce sens, Mme Taleb a expliqué que les CDE poursuivent la mission des maisons de l'entrepreneuriat lancées entre 2012 et 2014, qui avait pour but d'encourager l'esprit entrepreneurial chez les jeunes universitaires. Cependant, «les CDE font une formation considérée obligatoire pour passer au financement au niveau de nos partenaires à NESDA, avant de pouvoir accompagner le porteur de projet jusqu'à la concrétisation de son projet», a-t-elle fait savoir. «Après avoir complété son inscription sur la plateforme «cde.dz», le porteur de projet sera ensuite invité au centre pour l'évaluation de son projet.

Cette opération est supervisée, a-t-elle expliqué, par le directeur du centre avec une équipe d'enseignants universitaires et de nos partenaires et collaborateurs de NESDA, ajoutant, qu'une fois le projet est jugé mature, l'étudiant passe à la phase de la formation, tandis que dans le cas d'un projet immature, il est dirigé d'abord à la sensibilisation.

En outre, elle a affirmé que les CDE collaborent également avec des entreprises publiques et privées pour offrir un soutien supplémentaire aux jeunes entrepreneurs. Des efforts sont faits dans ce sens pour renforcer ce réseau et encourager davantage d'initiatives entrepreneuriales.

Concernant l'intérêt des étudiants pour l'entrepreneuriat, Mme Taleb a constaté qu'il y a une évolution notable par rapport aux années précédentes.

«On voit que la mentalité a changé, maintenant nos jeunes parlent d'entrepreneuriat, ils sont très bien sensibilisés», a-t-elle indiqué, notant que le ministère de l'Enseignement supérieur encourage davantage l'entrepreneuriat, à travers la mise en œuvre d'une panoplie de mécanismes et d'organes dédiés à cela. Elle a appelé, dans ce contexte, les étudiants universitaires et porteurs de projets de saisir l'opportunité pour élaborer leurs projets et affiner leurs idées innovantes, en tirant profit de l'accompagnement, le financement, et la sensibilisation que proposent les CDE.

Rim Boukhari

CIRCONSCRIPTION DE KSAR EL BOUKHARI

Réunion pour faire le point sur les travaux

LA MISE en place des structures de la nouvelle circonscription administrative de Ksar El Boukhari, suite aux réunions de coordination entre les différents services publics, a fait l'objet d'une réunion du conseil exécutif pour examiner l'état d'avancement des orientations données par le wali Djillali Doumi, lors de ses différentes sorties sur le terrain.

La réunion, qui s'est tenue avant-hier et à laquelle ont pris part le secrétaire général de la wilaya, l'inspecteur général de la wilaya, le DRAG, le DAL, les responsables des services concernés, ainsi que les autorités locales de la daïra de Ksar El Boukhari, a permis de passer en revue les conditions de mise en œuvre de la circonscription, en tenant compte de ses spécificités géographiques, sociales et économiques, qui ont été retenues comme critères d'appréciation. Dans ses orientations aux responsables présents, le wali a mis l'accent sur la nécessité d'assurer «un climat approprié pour la création de la circonscription administrative de Ksar El Boukhari, en prévoyant les conditions optimales pour la mise en place des équipements nécessaires à l'installation de son futur siège». Dans le même ordre d'idées, il a souligné l'importance de coordonner les actions des différents secteurs pour garantir une efficacité optimale, dans l'intérêt de la population et du service public, et de répondre aux objectifs de la décision relative à la promotion de cette daïra en circonscription administrative. Il est à noter que la promotion de cette daïra en circonscription a été décidée par les pouvoirs publics afin de «répondre aux aspirations des citoyens» et de «rapprocher l'administration du citoyen». Cette nouvelle circonscription couvre une vaste superficie, s'étendant sur la bande steppique du sud de la wilaya de Médéa.

Nabil B.

SALON LEAP TECH CONFÉRENCE 2025 À RIADH

Algeria Venture chapeaute la participation algérienne

L'ALGÉRIE participe à Ryadh, en Arabie saoudite, via l'accélérateur public des startups Algeria venture (AV), à l'évènement technologique LEAP 2025 Tech Conference, avec des startups opérant dans divers domaines dont les ressources humaines, l'énergie, le commerce électronique et de l'intelligence artificielle, a indiqué AV dans un communiqué. La participation algérienne à cet évènement qui se tient du 9 au 12 février, intervient à travers un programme d'accompagnement, conçu par Algeria venture et qui a permis à plusieurs startups algériennes de se préparer, s'articulant sur une mise en réseau à travers une facilitation des rencontres avec des investisseurs internationaux et des partenaires stratégiques, et sur la visibilité à même d'offrir une plateforme pour présenter les solutions innovantes made in Algeria sur la scène mondiale. Placée sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises, cette participation témoigne «de l'engagement fort des autorités algériennes à soutenir et à promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat» relève Algeria venture, notant que les startups participantes «ont impressionné par leur créativité et leur potentiel à répondre aux défis technologiques et économiques actuels».

LEAP Tech Conférence a été aussi une occasion pour Algeria venture de mettre en lumière l'écosystème entrepreneurial national «en pleine expansion, notamment dans les domaines de la smart city, des ressources humaines, du pétrole et du gaz, de l'e-commerce et de l'intelligence artificielle (IA)», selon le communiqué.

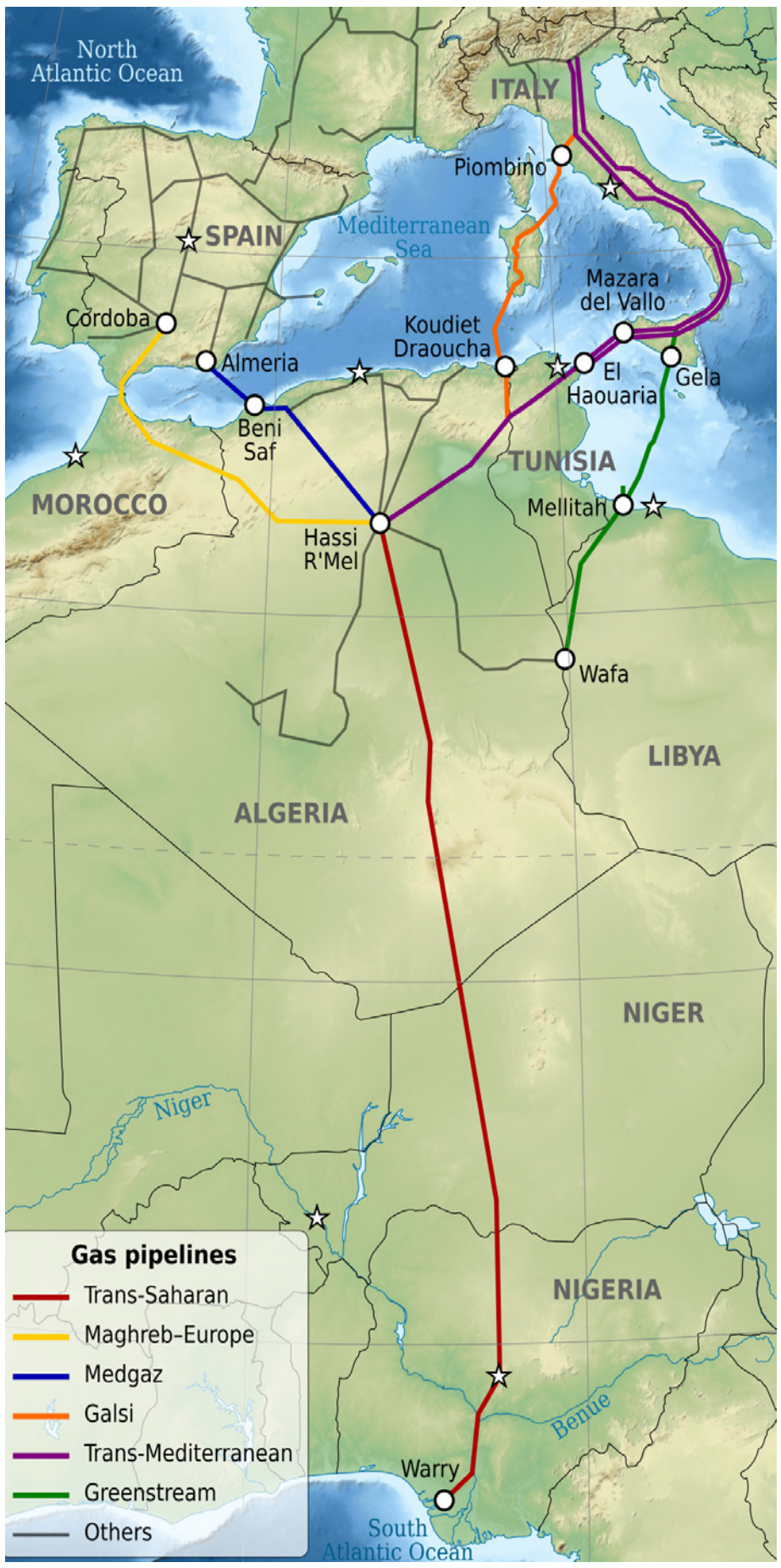
Il s'agit, à travers cette participation, ajoute AV d'une «étape majeure dans la stratégie de développement de l'écosystème entrepreneurial national. Elle démontre la capacité des startups algériennes à rivaliser sur la scène internationale et à contribuer à la diversification de l'économie nationale». Elle reflète aussi «le dynamisme de notre écosystème startup et l'importance de l'accompagnement stratégique offert par Algeria Venture» qui fait part également de sa détermination à «poursuivre ses efforts pour positionner l'Algérie comme un hub d'innovation en Afrique et dans le monde», souligne la même source.

S. N.

Les accords d'entente signés le 11 février 2025 entre l'Algérie, le Nigéria et le Niger permettront –ils de dynamiser le Trans-Saharan Gas Pipeline (TSGP) ?

Abderrahmane MEBTOUL
professeur des universités, expert international Directeur d'études ministère Industrie/Energie/Sonatrach 1970/1979-1984/1987- 1990/1995-2000/2007-2013/2015- haut magistrat Premier conseiller directeur général des études économiques 1980/1983- - Président de la commission transition énergétiques des 5/+5+ Allemagne 2019/2021,membre de plusieurs organisations internationales

Une rencontre a été consacrée le 11 février 2O25 à l'examen un gazoduc continental TSGP ayant réuni du coté Algérie le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, du ministre du Pétrole de la République du Niger, Sahabi Oumarou et du ministre d'Etat chargé des Ressources pétrolières de la République fédérale du Nigeria, Ekperikpe Ekpo ayant été précédé d'une réunion ayant regroupé les groupes de travail et les experts des trois pays, y compris des représentants de Sonatrach, Sonidep (Niger) et NNPC (Nigeria) où le groupe Sonatrach, fort de son expérience dans les projets énergétiques d'envergure a réaffirmé sa détermination à mener à bien cette initiative. Comme le démontre une importante étude de l'IRIS du 19 août 2021, le gazoduc reliant le Nigeria à l› Europe est l'objet d'enjeux géostratégiques importants pour la région.



1.- L'idée d'un gazoduc reliant le Nigeria à l'Algérie a germé dans les années 1980 donc depuis 45 ans et est toujours en projet en ce mois de février 2O25. Le 3 juillet 2009, a été signé un protocole d'accord pour la réalisation de ce projet avec l'Algérie. En juillet 2016, à l'occasion du 27e sommet ordinaire de l'Union africaine le Nigeria réaffirme sa volonté d'engager le lancement du gazoduc trans-saharien, prévus d'être détenu à 90 % par Sonatrach et la NNPC, et à 10 % par la Compagnie nationale du pétrole du Niger. Le 22 septembre 2021, le ministre du pétrole de la République du Nigeria, Timipre Sylva, a annoncé que son pays allait entamer la construction d'un gazoduc pour transporter le gaz nigérian vers l'Algérie. Le 18 février 2022, une feuille de route est enfin approuvée par les représentants du Niger, de l'Algérie et du Nigeria. Suite à la réunion tenue à Niamey, au Niger, le 16 février 2022 a été défini une feuille de route pour réaliser ce chantier, le 21 juin 2022, une réunion tripartite Algérie-Niger-Nigeria s'est tenue dans la capitale du Nigeria, regroupant les ministres en charge de l'Energie des trois pays s'inscrivant dans le cadre de la reprise des discussions au sujet du projet du gazoduc Transsaharien (TSGP) où les ministres ont examiné l'état d'avancement des décisions prises lors des précédente réunions et les prochaines étapes devant aboutir à la réalisation du projet ayant convenu d'actualiser l'étude de la faisabilité de ce projet et en juillet 2022, lors de la 3e réunion ministérielle concernant ce projet a eu lieu la signature d'un mémorandum d'entente entre les trois pays, à travers lequel ils ont réaffirmé «leur engagement à poursuivre la coordination et l'action commune pour la réalisation de ce projet. Cependant, il faut signaler l'ambiguïté du Nigeria vis-à-vis de ce projet devant éclaircir définitivement sa position et choisir soit l'Algérie, soit le Maroc ayant signé entre 2O17 et 2O23 plusieurs mémorandums (en signalant qu'un mémorandum n'est pas un contrat définitif) concernant le projet Nigeria-Morocco Gas Pipeline (NMGP), traversant plusieurs pays à savoir la Gambie, la Guinée-Bissau, la Sierra Leone, le Ghana, la Guinée, le Liberia, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sénégal ,la Mauritanie et le Sahara occidental

prévu pour relier le Nigeria à l'Europe en passant par le Maroc, d'une longueur évaluée à 5 660 km, dont une grande partie en offshore avec un délai de 1O ans et un cout estimé à plus de 25_ milliards de dollars, donc cher, plus long et plus complexe que son concurrent TSGP Et en dernière date selon la directrice générale de l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM), le Maroc et le Nigeria ont signé en décembre 2O24, un accord multilatéral au sujet de ce projet avec l'accord de la majorité des pays de la CEDEAO avec le lancement des avis d'appel d'offre courant 2O25

2.-Concernant le gazoduc passant par l'Algérie, il est d'une longueur de 4 128 km, dont 1 037 km en territoire nigérian, 841 km au Niger et 2 310 km en Algérie, restant à réaliser 100 km au niveau du Nigeria, la totalité du Niger et 700 km en Algérie, soit un total de 1641 km selon le Ministre algérien de l'énergie (source APS O3 mars 2O24) . Lors de l'Accord d'entente signé le 03 juillet 2009, le coût était estimé à 10/11 milliards de dollars mais cela il y a plus de 10 ans. En 2020, le coût est estimé à 18 -2O milliards de dollars selon une étude de l'Institut français des relations internationales IFRI, d'autres sources donnent un montant moindre entre 14-15 milliards de dollars, pour une durée de réalisation d'environ 4-5 années . Ce gazoduc doit partir de Warri au Nigeria pour aboutir à Hassi R'Mel, en passant par le Niger. Ce projet pourrait être relié au Transmed, la plus grande canalisation d'un looping GO3 qui permet d'augmenter la capacité de 7 milliards de mètres cubes auxquels s'ajouteront aux 26,5 pour les GO1/GO2 permet une capacité de 33,5 milliards de mètres cubes gazeux. Il est d'une longueur de 550 km sur le territoire algérien et 370 km sur le territoire tunisien, vers l'Italie. Ce projet est stratégique pour l'Algérie qui a approvisionné l'Europe à environ 19% en 2O23 et ambitionnant sous réserves d'une nouvelle politique énergétique (Mix énergétique) vers 2025/2027 d'aller vers 20-25%. .. Ce projet pourrait également favoriser les interconnexions électriques entre l'Algérie et ‹Europe ayant prévu des centrales hybrides solaire-gaz , grâce au 3OOO heures d'ensoleillement par an, ce qui équivaut à 2000 kWh par m2 . Selon différents rapports du Ministère de l'Energie cela permettrait d› honorer ses engagements internationaux en matière d'exportation de gaz les réserves de gaz traditionnel pour l'Algérie, estimées à environ 2400 milliards de mètres cubes gazeux mais avec une forte consommation intérieure qui approche les exportations actuelles en 2024, pour plus de 45% du fait de l'actuelle politique des subventions des carburants.

3 . –La rentabilité du projet Nigeria Europe suppose quatre conditions : premièrement, la faisabilité implique la détermination du seuil de rentabilité en fonction de la concurrence d'autres producteurs, du coût et de l'évolution du prix du gaz, ce qui influe sur la prise de décision de lancer un tel investissement, d'où la démarche de lancer une étude du marché pour déterminer la demande sur le gaz avant de trancher sur l'opportunité de s'engager dans ce projet, le bureau d'études Penspen, ayant chargé d'actualiser les études de faisabilité, devant confirmer la viabilité technique et économique du TSGP avant toute opérationnalité comme annoncé par le PDG de Sonatrach le 11 février 2O25 ; deuxièmement, la sécurité , le projet traversant plusieurs zones instables beaucoup plus pour le projet Maroc que celui de l'Algérie qui peuvent mettre en péril sa fiabilité avec les groupes de militants armés qui déstabilisent la fourniture et l'approvisionnement en gaz. Il faudra impliquer les États traversés devant négocier pour le droit de passage (paiement de royalties), donc évaluer les risques d'ordre économique, politique, juridique et sécuritaire ; troisièmement, la mobilisation du savoir-faire et du financement, posant le cas du Niger lourdement endetté ,où fin avril 2O24 selon le FMI le gouvernement avait accumulé 701,8 milliards de FCFA d'arriérés de dette extérieure et intérieure/régionale pour une population de 28 millions et devant puiser dans les réserves de change pour l'Algérie environ 7O milliards de dollars fin 2O24 pour une population de 48 millions et également pour le Nigeria 39, milliards de dollars en novembre 2O24 pour une population de 233 millions et éventuellement impliquer des groupes internationaux ; quatrièmement, il faudra associer le partenaire européen , principal client et sans son accord il sera difficile de rentabiliser ce projet.

ademmebtoul@gmail.com

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE TRUMP

L'Iran et l'Arabie saoudite se coordonnent sur Gaza

Lors d'un appel téléphonique, les ministres des Affaires étrangères iranien et saoudien ont abordé la problématique de Gaza, insistant sur l'importance et la nécessité de tenir une réunion urgente à l'Organisation de la coopération islamique. Alors que la région est en ébullition en raison des déclarations de Donald Trump, l'Iran et l'Arabie saoudite tentent de coordonner leurs positions sur la bande de Gaza.



Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araqchi, a exhorté l'Organisation de la coopération islamique (OCI) à convoquer une réunion ministérielle d'urgence pour discuter du plan américano-israélien visant à forcer les habitants de Gaza à se déplacer. En effet, lors d'un appel téléphonique avec son homologue saoudien dans la soirée du 10 février, les deux hommes ont discuté des développements régionaux et notamment de la situation dans la bande de Gaza. Vers une réunion de l'Organisation de la coopération islamique L'Iran a condamné le projet américano-israélien de déplacer de force la population de Gaza vers d'autres pays, le qualifiant «d'extension d'une tentative colonialiste visant à effacer la Palestine». Il a souligné la nécessité d'une action mondiale décisive pour contrer et rejeter ce plan. Le chef de la diplomatie iranienne a également condamné les récents propos du Premier ministre israélien envisageant de déplacer les Palestiniens vers l'Arabie saoudite. Il a exhorté la communauté internationale, en particulier les pays de la région et les pays islamiques, à prendre des mesures urgentes pour empêcher «la normalisation du génocide et de l'anarchie par le régime israélien». Il a réitéré qu'une réunion ministérielle extraordinaire de l'OCI était essentielle pour résoudre ce problème. De son côté, Riyad a réitéré sa ferme opposition à tout déplacement de populations depuis la bande de Gaza, exprimant également son soutien à la proposition iranienne de convoquer une réunion de l'Organisation de la coopération islamique. Les deux pays ont renormalisé leurs relations diplomatiques en mars 2023, grâce à la médiation chinoise. «Le renforcement des liens entre l'Iran et l'Arabie saoudite profitera à la région et renforcera la solidarité entre les pays islamiques», a d'ailleurs déclaré l'ambassadeur d'Iran en Arabie saoudite, Ali Reza Enayati.

LES HOUTHIS MENACENT DE REPRENDRE LEURS OPÉRATIONS

Le chef des Houthis a indiqué que son mouvement pourrait reprendre la lutte armée si les Américains mettaient en place leur projet de déplacement de la population gazaouie. Il a également dénoncé la complicité et l'inaction des gouvernements arabes. La proposition de Donald Trump ne laisse personne indifférent. Le chef du mouvement Ansar Allah au Yémen, Abdul-Malik al-Houthi, a assuré le 11 février le peuple palestinien de son soutien militaire, politique et dans les médias : «Nous sommes prêts à intervenir militairement en cas d'escalade israélienne contre Gaza». Dans son allocution, le chef du mouvement Ansar Allah a déclaré : «Le programme américain dans la région est destructeur et désastreux». Selon lui, «l'Américain [ndlr : Donald Trump] traite nos mondes arabe et islamique avec avidité et haine, d'autant plus que son approche représente un danger pour tous nos pays sans exception». Le leader du groupe armé s'en est également pris aux dirigeants arabes, parlant de «vache à lait». Critique des gouvernements arabes D'ailleurs, le leader du mouvement Ansar Allah a souligné que lorsque l'Américain prend une décision agressive contre un pays arabe, ce sont les Arabes qui le soutiennent le plus, ajoutant que «la position arabe face à l'agression israélienne sur la bande de Gaza se situe principalement entre la complicité et l'inaction». «Les pays arabes n'ont même pas pu adopter une position unifiée pour livrer de la nourriture à la bande de Gaza qui meurt de faim», a-t-il ajouté. Or, la proposition de Donald Trump nécessite «une position arabe forte et ferme dans le rejet du projet américain». Le chef des rebelles yéménites a également souligné qu'il s'agissait d'une opportunité pour les pays arabes de dire «non à l'Amérique» et de quitter la maison de l'obéissance américaine, ajoutant que «l'unité arabe déjouera l'approche américaine envers la bande de Gaza». Durant tout le conflit dans la bande de Gaza, les rebelles Houthis ont mené d'innombrables opérations contre des navires commerçant avec l'État hébreu empruntant le détroit de Bab el-Mandeb et la mer Rouge. Les opérations yéménites ont également ciblé à plusieurs reprises le territoire israélien.

R. I.

FINANCEMENTS DE L'USAID EN SLOVAQUIE

Robert Fico exige d'Elon Musk de la transparence

LE PREMIER MINISTRE slovaque Robert Fico a interpellé Elon Musk afin d'obtenir des détails sur les subventions américaines accordées aux ONG et médias slovaques par l'USAID. Selon lui, ces financements auraient servi à influencer le paysage politique du pays. Le Premier ministre slovaque Robert Fico a ce 11 février officiellement demandé à Elon Musk, responsable du Département américain de l'efficacité gouvernementale (DOGE), de révéler les financements de l'USAID attribués aux ONG et aux médias slovaques. Dans une lettre partagée sur les réseaux sociaux, il affirme que ces fonds ont été utilisés pour favoriser certaines forces politiques et influencer la vie politique du pays. «Il est incontestable que des moyens financiers provenant de l'USAID ont été utilisés en Slovaquie à des fins politiques, dans le but de déformer le système politique et de donner l'avantage à certains partis politiques», a écrit Fico dans une lettre publiée sur X (anciennement Twitter). Il insiste sur la nécessité de rendre publics les bénéficiaires de ces subventions afin de distinguer les projets légitimes des tentatives d'ingérence. Cette demande intervient dans un contexte où l'administration du président américain Donald Trump a entrepris de démanteler l'USAID, une agence considérée comme un instrument d'influence politique américaine. Elon Musk, nommé par Trump à la tête du DOGE, avait déjà qualifié l'USAID d'«organisation criminelle» et affirmé qu'elle devait être dissoute. Robert Fico, qui a survécu à une tentative d'assassinat par un militant pro-ukrainien en 2024, estime que ces financements étrangers sont une menace pour la souveraineté slovaque. Il se dit prêt à rencontrer Elon Musk en personne pour discuter de cette question et insiste sur l'urgence de prendre des mesures pour protéger les institutions du pays contre toute influence extérieure. Le Premier ministre hongrois Viktor Orban a également annoncé le 7 février vouloir une transparence totale sur les financements américains destinés aux organisations critiques envers son gouvernement. «Le temps est venu d'éliminer ces réseaux de l'étranger», avait-il déclaré. Licenciement de l'inspecteur général de l'USAID En parallèle, Donald Trump a limogé ce 11 février l'inspecteur général de l'USAID, Paul Martin, au lendemain de la publication d'un rapport critique sur la politique américaine en matière d'aide internationale. Selon NBC News, le rapport soulignait les effets négatifs de la réduction des effectifs et des financements de l'agence, ainsi que le manque de contrôle sur l'utilisation des fonds. «Au nom du président Donald Trump, je vous écris pour vous informer que votre poste d'inspecteur général de l'USAID a été supprimé», a déclaré Trent Moore, directeur adjoint du Bureau du personnel présidentiel, dans une lettre adressée à Paul Martin. Le secrétaire d'État américain Marco Rubio, qui assure l'intérim à la tête de l'USAID, a justifié cette décision. Selon lui, l'objectif est de s'assurer que les financements internationaux sont conformes à la politique étrangère de Washington et ne se font pas «au détriment des États-Unis». Des observateurs estiment que cette restructuration s'inscrit dans une volonté plus large de l'administration Trump de redéfinir les priorités stratégiques des États-Unis et de limiter leur influence à certaines régions du monde.

R. I.

DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE DRÉAN

150 millions de DA alloués

LA COMMUNE de Dréan, située à 66 km à l'ouest d'El Tarf, a bénéficié d'une enveloppe financière de 150 millions de dinars en vue de la réalisation de cinq projets de développement. C'est ce qu'a indiqué, hier, Redouane Bahloul, président de l'Assemblée populaire communale (APC).

A ce propos, le même le même élu a expliqué que ces crédits, alloués dans le cadre du programme de solidarité et de garantie des collectivités locales, sont destinés à financer des projets relatifs à la réalisation d'un réseau routier dans la cité Lebrakna, la construction de salles d'extension à l'école Asfour-Khemissi, ainsi que l'aménagement d'une aire de jeux à la cité Djenane Echouk, la réhabilitation des réseaux d'assainissement et de distribution de l'eau potable, en plus de la réhabilitation de la double voie reliant la rue Larbi Ben M'hidi à la gare routière de Dréan.

Ces opérations permettront, une fois achevées, d'améliorer le cadre de vie des habitants de la commune de Dréan, a conclu le président de l'APC.

R. R.

LAIT EN SACHET SUBVENTIONNÉ

Augmentation de la production à Jijel

LA WILAYA de Jijel a bénéficié de 27 tonnes supplémentaires par mois de poudre de lait pour la production de lait en sachet subventionné. C'est ce qu'a indiqué, hier, la direction du commerce.

« Cette augmentation s'inscrit dans le cadre des efforts des autorités locales pour assurer une meilleure disponibilité du lait, produit de très large consommation », a souligné lors un point de presse, un cadre de la direction du commerce, Billal Belghoul.

Il a précisé que cette quantité supplémentaire « a permis d'accroître de 10 000 litres/jour la production de lait en sachet dans la wilaya, portant la production totale de ce produit de 106 000 litres à 116 000 litres/jour ».

M. Belghoul, ajoutant que la quantité supplémentaire de poudre de lait sera affectée à deux laiteries, a noté qu'il s'agit d'une mesure destinée à assurer un approvisionnement régulier du marché.

Le quota de poudre de lait destiné à la wilaya de Jijel a connu « une augmentation significative au cours des 3 dernières années », permettant de faire passer la production de lait subventionné en sachets de 62 000 litres/jour, en 2023, à 106 000 litres/jour en 2024 et à 116 000 litres/jour en 2025, a conclu la même source.

R. R.

RENCONTRE SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE À OUARGLA

Promouvoir les cultures stratégiques

Il est impératif d'intensifier les efforts de développement des cultures stratégiques dans les wilayas du Sud pour gagner le pari de la sécurité alimentaire. C'est ce qu'ont mis en exergue, avant-hier, les participants lors d'une rencontre qui s'est tenue à Ouargla





Ce rendez-vous qui s'est tenue sous le thème « Développement durable de la céréaliculture dans le sud algérien, la voie vers l'autosuffisance », les intervenants, dont des cadres, des chercheurs agronomes et des professionnels du secteur agricole, ont mis en avant l'importance d'exploiter les vastes ressources naturelles du Sud du pays afin d'assurer la durabilité des cultures stratégiques et d'atteindre la sécurité alimentaire. Dans cette optique, le chef du département du développement durable à l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), Noureddine Omrani, a affirmé que l'office, à travers les missions qui lui sont confiées, constitue un pilier fondamental dans la mise en œuvre de la feuille de route établie par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, concernant le développement des cultures stratégiques dans le Sud. Précisant également que « ce projet est désormais un enjeu national, nécessitant une mobilisation collective et une rigueur dans sa mise en œuvre afin d'atteindre ses objectifs de développement durable et de préserver les ressources pour les générations futures ».

Par ailleurs, le même intervenant a appelé les agriculteurs du Sud à s'unir au sein d'un club, qui servirait d'espace d'échange d'expertise et de partage d'expériences, contribuant ainsi à l'essor des cultures stratégiques. De son côté, le chercheur Mohamad Doumir, également propriétaire d'une start-up dans le domaine agricole, a souligné, dans son intervention, « l'apport de l'intelligence artificielle à l'amélioration de la production céréalière ».

Dans son allocution d'ouverture, le secrétaire général de la wilaya d'Ouargla, Taher Chettih, a mis en avant la nécessité d'unir les efforts de tous les acteurs concernés afin d'atteindre les objectifs ciblés par les pouvoirs publics en matière de sécurité alimentaire. De nombreuses thématiques ont été débattues lors de cette rencontre, notamment celles liées à l'importance d'utiliser une mécanisation adaptée aux spécificités des régions du Sud et à l'impact des technologies de systèmes d'irrigation intelligents sur les cultures agricoles dans ces zones.

Les communicateurs ont abordé aussi les questions relatives aux variétés de semences et leur production au niveau du Sud, ainsi que les facteurs agricoles contribuant à une production optimale des grandes cultures en milieu désertique, à l'aide du système d'irrigation à pivot central.

Organisée par l'OAIC sous le patronage du ministère de tutelle, cette rencontre s'est déroulée en présence des représentants de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), en plus de plusieurs organismes, institutions affiliés au secteur agricole dans le Sud, ainsi que des wilayas de Tébessa et Khenchela.

R. R.

RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE À BOUIRA

Mise en place de 10 postes transformateurs

DANS L'OPTIQUE de renforcer le réseau électrique et améliorer davantage la qualité du service durant le mois de Ramadhan prochain, dix postes transformateurs ont été réalisés à Bouira, par la direction de distribution de l'électricité et du gaz. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de cette institution.

Dans ce sens, la même source a indiqué que ces 10 postes transformateurs ont été concrétisés dans le cadre d'une série d'autres projets réalisés ces derniers mois à Bouira, sur les fonds propres de la société, pour garantir une meilleure qualité de service aux abonnés et afin de renforcer le réseau de distribution de l'électricité, à travers quelques régions de la wilaya.

Dans cette même optique, la direction de distribution a aussi réalisé un réseau de 45 25 km de lignes électriques entre basse et moyenne tension qui permettront aux localités concernées de passer un Ramadhan 2025 sans contraintes ou perturbations en matière d'alimentation en énergie électrique, a assuré la direction de distribution dans son communiqué. Ces ouvrages électriques réalisés viennent renforcer le réseau existant dans plusieurs localités, notamment dans les communes de Bouira, Bechloul, Aghbalou, Ath Laqsar, Boukram, Oued El Bardi, Aomar, Saharidj et Ain Tork, selon la même source.

« Une enveloppe financière globale de l'ordre de 174 millions de DA a été allouée à la réalisation de ces projets », a indiqué la même source. Dans le même communiqué, le directeur de distribution, Khaled Messaoudi, a réaffirmé l'engagement de la Société à « œuvrer sans relâche pour répondre aux attentes et aux aspirations des citoyens en matière de l'alimentation en énergie » .

R. R.

PROTECTION DU PATRIMOINE NATIONAL

Une nouvelle liste indicative en gestation pour de nouveaux classements à l'UNESCO

Dans la continuité de la stratégie visant à valoriser et protéger le patrimoine culturel et naturel national, l'Algérie s'apprête à soumettre une nouvelle liste indicative à l'UNESCO. Un atelier de travail, présidé ce mardi 11 février par le ministre de la Culture et des Arts, Zohir Bellalou, a permis de faire le point sur l'avancement des dossiers de mise à jour et d'intégration de nouveaux sites.



Cette réunion a été marquée par la participation de l'expert international Mounir Bouchenaki, dont l'expérience en matière de classement du patrimoine mondial a été précieuse pour orienter les travaux du comité scientifique.
Au cours de son intervention, Bouchenaki a mis l'accent sur certains aspects techniques devant être pris en charge lors de la préparation de la liste
Il a mis en avant l'importance d'un équilibre entre patrimoine culturel et naturel dans la nouvelle liste indicative tout en insistant sur l'importance d'intégrer des sites naturels afin de garantir cet équilibre, conformément aux recommandations de l'UNESCO. Il a également mis l'accent sur la nécessité de définir avec précision la « valeur universelle exceptionnelle » des sites proposés, de spécifier les critères de classement et de s'assurer de leur authenticité ainsi que de leur bon état de conservation, deux éléments clés dans l'évaluation des candidatures. Il a en outre rappelé la nécessité d'une vision claire en matière de protection et de gestion des sites proposés.
Ce conclave a été aussi marqué par les interventions des experts notamment sur l'avancement de la préparation des dossiers liés à la mise à jour de la liste indicative nationale. Celle-ci comprend six biens inscrits depuis 2002, ainsi que cinq nouveaux sites, dont deux sites naturels.
Les discussions ouvertes et constructives ont permis d'évaluer l'état d'avancement des dossiers, qui enregistrent une progression significative. Le défi de soumettre la nouvelle liste indicative dans les délais fixés semble ainsi en bonne voie d'être relevé.
Ainsi, l'Algérie ambitionne d'ajouter cinq nouveaux sites à sa liste indicative. Un défi qui semble en bonne voie d'être relevé. La prochaine étape sera une réunion avec des experts de l'UNESCO et des organismes consultatifs (UICN, ICOMOS) prévue mercredi 19 février en cours, afin de finaliser les préparations avant la soumission officielle des candidatures.

A. B.

SALAH BELAID, EN MARGE DU SALON DU LIVRE D'ORAN :

« Les travaux du Haut conseil de la langue arabe au diapason de l'IA »

LE PRÉSIDENT du Haut conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaid, a mis en exergue, lors d'une conférence dans le cadre du programme culturel du Salon national du livre ouvert lundi à Oran, le rôle de cette instance dans la production de travaux de qualité dans le domaine de l'intelligence artificielle.
M. Belaid a indiqué, dans une communication sur le thème «L'avenir de la langue arabe entre les contraintes de la réalité et les espoirs du futur», que «cette instance a produit de bons travaux dans le domaine de l'intelligence artificielle qu'elle a intégrée dans toutes les œuvres et plateformes liées à la langue arabe dans ses dimensions générales».
«Nous investissons actuellement dans la lecture de manuscrits via l'intelligence artificielle et nous avons réussi à atteindre un taux de succès dépassant les 70 %. Cependant, il existe encore des lacunes que nous tentons de combler par le biais des applications développées avec l'aide d'experts et de passionnés de la langue arabe», a-t-il souligné, précisant que «le HCLA ne crée pas de plateformes, mais travaille à améliorer celles qui existent déjà».
Dans le même contexte, il a rappelé que «le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a créé cette année le Prix du président de la République pour les lettres et la langue arabe, qui comporte un domaine très important sur l'intelligence artificielle. Nous invitons les chercheurs et les spécialistes à soumettre des logiciels».
Il a également annoncé que le HCLA organisera le 16 février prochain son premier colloque sur «La langue arabe et le podcast», faisant savoir que le podcast combine quatre compétences : la beauté, la grandeur de la langue arabe, l'absence d'erreurs et une bonne performance. Au sujet des salons du livre, le président du HCLA a invité les spécialistes à organiser des conférences sur les livres publiés par les imprimeries, saluant les initiatives du ministère de la Culture et des Arts à travers ces salons saisonniers réguliers, qu'il considère comme un «signe de la conscience et de la passion pour la lecture». «Le Salon national du livre qui se tient à Oran constitue une occasion de consolider nos efforts pour réussir cet événement culturel et dialoguer avec les éditeurs, auteurs, créateurs et exposants, en plus de découvrir ce que proposent les plateformes intelligentes sur leurs supports électroniques», appelant dans le même temps à la récupération et à la vente de livres d'occasion. A noter que ce salon est accompagné d'un riche programme culturel à la Maison de la culture et des arts «Zeddour Brahim Belkacem» comportant des rencontres, ainsi que d'ateliers de formation et de spectacles interactifs sur la lecture, l'art plastique et les compétences en lecture et écriture narrative, destinés aux enfants et aux personnes aux besoins spécifiques, en collaboration avec des associations culturelles. Ce salon, organisé par le ministère de la Culture et des Arts à travers l'Agence algérienne de rayonnement culturel, se poursuivra jusqu'au 17 février.

R. C.

ARTS PLASTIQUES

« Rythmes visuels et étendues du Tassili » exposés à Illizi

VINGT-DEUX (22) ARTISTES nationaux et étrangers prennent part à l'exposition N'Ajjer d'arts plastiques, placée sous le thème «rythmes visuels sur les étendues du Tassili», ont indiqué mardi les organisateurs.
Cette manifestation culturelle qui se tient du 10 au 13 février à la maison de la Culture Othmane Bali d'Illizi, est marquée par la richesse d'une gamme diverse d'œuvres signées par quatorze (14) plasticiens issus de différentes régions du pays et des artistes venus de Tunisie et de Libye. Les œuvres exposées représentent différentes écoles et tendances de cette discipline, allant du réalisme à l'abstrait en passant par le classicisme.
Ce regroupement culturel vise l'encouragement des participants à valoriser leurs œuvres, procéder à un échange de connaissances et d'expériences artistiques, et de mettre en exergue l'importance de cet art dans la préservation du legs culturel, ainsi que la promotion des activités touristiques dans la région, a indiqué le directeur de la maison de la culture Othmane Bali (partie organisatrice), Ahmed Mellouki.
Des participants et visiteurs ont salué l'organisation de ce type de manifestations qui constituent un plus à la scène culturelle dans la wilaya d'Illizi.
Le coup d'envoi de cette manifestation donné par le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya, Samir Bensalem, s'est déroulé en présence des responsables locaux et d'acteurs de la scène culturelle locale.

R. C.



COUPE D'ALGÉRIE

Les trois derniers matches des 8es de finale décalés au 11

LES TROIS rencontres restantes des 8e de finale de la Coupe d'Algérie, RC Kouba- USM Alger, MC El Bayadh-O Akbou, et MC Alger/CR Belouizdad - US Chaouia, se dérouleront le 11 mars 2025, a annoncé
la Fédération algérienne de football (FAF) mardi.Pour rappel, la rencontre RCK-USMA était initialement prévue le dimanche 23 février au stade Benhaddad de Kouba (19h00), alors que le match MCEB-OA était programmé le samedi 22 février au stade d'El Bayadh (14h00). La rencontre des seizièmes de finale MC Alger- CR Belouizdad aura lieu le dimanche 16 février au stade 5 juillet (20h00). Le vainqueur de cette confrontation croisera le fer avec l'US Chaouia le 11 mars prochain au stade 5 juillet.D'autre part, la commission de la Coupe d'Algérie a indiqué que les matchs des quarts de finale auront lieu les 27 et 28 mars prochains.Cinq clubs ont déjà validé leurs billets pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie, ES Sétif (L1), ES Mostaganem (L1), USM El Harrach (L2), CR Ain Témouchent (L2) et le MO Bejaia (Inter-régions).

LIGUE 1 MOBILIS : LA 17e JOURNÉE FIXÉE AUX 18, 19 ET 20 FÉVRIER

LA LIGUE de football professionnel (LFP) a dévoilé mardi le programme des matchs de la 17e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue les mardi 18, mercredi 19, et jeudi 20 février, dans un communiqué publié sur son site officiel.Ainsi, cette 17e journée débutera le mardi 18 février, avec trois matchs au menu : USM Khenchela - JS Saoura, CS Constantine-ASO Chlef, et USM Alger - NC Magra.Trois autres rencontres se dérouleront le mercredi 19 février, alors que les deux derniers matchs, dont l'affiche ES Sétif-CR Belouizdad, sont programmés pour le jeudi 20 février.Cinq matchs sur huit, se joueront à huis clos, suite aux dernières sanctions infligées par la commission de discipline de la LFP. Ainsi, l'USMK, le CSC, le MCO, l'USB, et l'ESS, recevront leurs adversaires respectifs en l'absence du public.La 16e journée a débuté ce mardi avec le déroulement de deux rencontres : ASO Chlef-Paradou AC (2-0) et le MC El-Bayadh-ES Sétif (1-0), et s'étalera jusqu'au vendredi 14 février.Au classement, le MC Alger occupe le fauteuil de leader avec 28 points, à deux longueurs de son dauphin, le CR Belouizdad (26 pts).

AS KHROUB - US CHAOUIA ET JS BODRJ MENAEIL - USM EL HARRACH À HUIS CLOS

DEUX RENCONTRES comptant pour la 19ème journée du championnat de Ligue 2, programmée ce samedi 15 février, se joueront à huis clos, a indiqué mercredi la Ligue nationale de football amateur (LNFA).Il s'agit de AS Khroub - US Chaouia et JS Bordj Menaeil - USM El Harrach.Cette sanction a été prise ce mercredi par la commission de discipline qui a traité les affaires de la 18ème journée disputée le mardi 11 février, précise la même source.Pour rappel, le MB Rouissat (44 points) et l'ES Ben Aknoun (42 pts) sont en tête des groupes Centre-Est et Centre-Ouest à l'issue de la 18e journée de Ligue 2 amateur.

LIGUE 1 MOBILIS (16e JOURNÉE)

L'ASO au pied du podium, le MCEB s'impose sur le fil

L'ASO Chlef, vainqueure à domicile face au Paradou AC (2-0), a réalisé une belle opération en se positionnant au pied du podium, alors que le MC El-Bayadh a remporté une précieuse victoire, sur le fil, face à l'ES Sétif (1-0), en ouverture de la 16e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, disputée mardi, devant se poursuivre mercredi, jeudi, et vendredi.



Eliminé sans gloire aux 1/16es de finale de «Dame Coupe» face à l'IRB El-Kerma (1-2), l'ASO Chlef a réussi à se racheter de fort belle manière, en s'offrant la troisième meilleure équipe à l'extérieur.Les locaux ont entamé la partie tambour battant, en acculant leur adversaire dans ses derniers retranchements, ce qui leur a permis de marquer deux buts, coup sur coup, grâce à la nouvelle recrue hivernale l'ailier gauche libérien Edward Ledlum (9e) et l'attaquant Togolais Yawo Agbagno (15e).Le PAC, privé de son buteur Boulbina, suspendu, a raté un penalty en seconde période, tiré par Soukkou et stoppé par Medjadel (57e).Un succès qui permet aux hommes de Samir Zaoui, de rejoindre provisoirement le CS Constantine et le Paradou AC à la 5e place avec 23 points chacun, à deux longueurs de la troisième place, où figurent l'USM Alger et la JS Kabylie (25 pts).Au stade Zakaria Medjdoub d'El-Bayadh, l'équipe locale a sué avant de l'emporter, aux forceps, face à l'ES Sétif, grâce à un but signé le rentrant Benamrane, dans le temps additionnel (90e+5).Entré en cours de jeu cinq minutes plus tôt, Benamrane s'est avéré un coaching gagnant de la part de l'entraîneur Lotfi Amrouche, qui aligne une
quatrième victoire de suite, toutes compétitions confondues.Le MC El-Bayadh rejoint provisoirement la 9e place, en compagnie de l'USM Khenchela avec 20 unités, alors que l'Entente glisse à la 8e position (21 pts).Il s'agit de la première défaite en championnat pour le nouvel entraîneur tunisien de l'Entente, Nabil Kouki, cinq jours après sa qualification aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie, décrochée en déplacement face à l'Amel El-Eulma, pensionnaire de la Régionale 1, (1-0).
Les péripéties de cette journée inaugurale de la seconde partie de la saison, se poursuivront mercredi avec au menu deux matchs : JS Saoura - MC Oran (16h30) et CR Belouizdad - USM Khenchela (19h00).Battu dans la Supercoupe d'Algérie, samedi face au MC Alger (2-2, aux t.a.b : 4-3), le CR Belouizdad (2e, 26 pts), est appelé à relever la tête à domicile, et viser une victoire qui lui permettrait de prendre provisoirement les commandes.L'USMK, qui reste sur une lourde défaite en déplacement face à l'USM Alger (3-0), abordera le match avec l'intention de revenir avec un bon résultat,
et mettre à profit la fébrilité du CRB à la maison, avec un bilan de 11 points pris sur 21 possibles.
La JS Saoura (13e, 16 pts) recevra le MC Oran (10e, 18 pts), groggy après l'élimination concédée vendredi à domicile face à l'USM El-Harrach (0-1), aux 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie.Les gars de Béchar, invaincus à domicile depuis le début de la saison, partiront favoris à domicile face à des Oranais, qui n'ont décroché qu'un seul petit point à l'extérieur en sept matchs joués.

LIGUE 2 AMATEUR (18e JOURNÉE)

Le MB Rouissat prend le large à l'Est, statu quo à l'Ouest

LE MB ROUISSAT, vainqueur en déplacement contre son voisin l'IRB Ouargla (2-1), a consolidé sa place de leader du groupe Centre-Est, tandis que dans le groupe Centre- Ouest, le leader l'ES Ben Aknoun et son dauphin le RC Kouba ont été accrochés mardi à l'occasion de la 18e journée du championnat de Ligue 2 amateur. Le MBR a frappé fort, en ramenant une précieuse victoire (2-1) de son déplacement chez le voisin IRB Ouargla, creusant l'écart à sept points sur son poursuivant direct, l'USM El Harrach, qui de son côté a été tenu en échec à domicile par l'USM Annaba (0-0), quelques jours seulement après leur brillante qualifications pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie.
A noter que l'USMH a obtenu un penalty dans les arrêts de jeu de la rencontre, mais Hichem El Ogbi, malgré toute son expérience avait échoué dans sa transformation face au gardien annabi, permettant ainsi au MB Rouissat de prendre une sérieuse option dans la course à l'accession, même s'il reste encore douze journées avant l'épilogue de la saison.Autre bonne affaire réalisée au cours de cette 18 journée, la victoire en déplacement du MO Constantine chez la lanterne-rouge, l'US Souf (2-1) et
grâce à laquelle il remonte à la cinquième place du classement avec 26 points, alors que le grand derby des Aurès, entre le MSP Batna et CA Batna s'est soldé par un nul vierge, qui n'arrange aucune des deux équipes.En effet, ce score de parité maintient le MSPB et le CAB dans la deuxième partie de tableau, où ils occupent respectivement les 9e et 10e places, avec 24 et 23 points.Heureusement pour eux que l'ensemble des clubs mal-classés ont concédé des faux pas au cours de cette 18e journée, leur évitant ainsi de se retrouver dans la zone du turbulences.Outre la lanterne-rouge l'US Souf et l'IRB Ouargla (13e), les autres clubs de bas de tableau, comme le NRB Teleghma (12e), la JS Bordj Ménael (14e) et l'Olympique Magrane (15e) ont également perdu.Le NRBT s'est incliné (3-1) chez l'IB Khemis El Khechna, alors que JSBM et l'OM se sont inclinés respectivement chez l'HB Chelghoum Laid (1-0) et l'US Chaouia (2-0). Enfin, l'AS Khroub a réussi l'essentiel contre la JSD Jijel, en l'emportant difficilement (1-0). Ce qui lui permet de se maintenir à la cinquième place du classement,mais qu'il partage désormais avec le voisin du MO Constantine, avec 26 points pourchaque club.

L'ES BEN AKNOUN ACCROCHÉ, LE RCK RATE LE COCHE

Dans le groupe Centre-Ouest, le leader l'ES Ben Aknoun s'est contenté d'un nul (2-2) face au NA Hussein-dey après avoir longtemps mené au score jusqu'à l'ultime minute du temps additionnel avant de concéder l'égalisation, au même moment son dauphin, le RC Kouba, a raté un pénalty dans les arrêts de jeu par Amine Ghodban, se contentant ainsi d'un nul face au CR Temouchent (0-0). Une bien mauvaise affaire pour les hommes de Boualem Charef, qui ont laissé passé une excellente aubaine de revenir à trois longueurs de leur rival l'ESBA.Pour leur part, les mal-classés MC Saïda et RC Arbaâ ont réalisé d'assez bonnes affaires au cours de cette 18e journée, en ramenant des résultats
nuls de leurs déplacements respectifs chez le GC Mascara (1-1) et la SKAF Khemis Miliana (0-0). Ce qui leur permet de rester dans la course au maintien.Même la lanterne-rouge SC Mecheria et l'avant-dernier MCB Oued Sly continuent de lutter bec et ongle pour leur survie en Ligue 2, comme en témoignent leurs dernières victoires.Le SCM a profité de l'avantage du terrain pour dominer la JSM Tiaret (2-0) alors que le MCBOS est aller s'imposer (1-0) chez WA Mostaganem, solide club de milieu de tableau, qui occupe actuellement la septième place avec 23 points. Idem pour l'ESM Kol éa (12e/22 pts), qui refuse de baisser les bras dans la course au maintien, en remportant un précieuse victoire à domicile contre l'US Béchar Djedid (1-0), au moment où la JS El Biar a réussi à conserver sa troisième place, avec 29 points, en battant l'ASM Oran (2-1).

CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE 2025 (4e ÉTAPE)

L'Algérien Yacine Hamza signe un 4e succès et garde le maillot jaune

L'Algérien Hamza Yacine (Team Madar Pro-Cycling) a remporté la quatrième étape du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2025), courue mercredi entre Batna et Biskra sur une distance de 156.3 km, conservant ainsi le maillot jaune de leader.Impressionnant depuis le début du tour 2025, le coureur algérien de 27 ans a franchi la ligne d'arrivée en 3 heures 32 minutes et 37 secondes, devançant dans l'ordre l'Erythréen Maekele Milkiyas et l'autre algérien Nadjib Mohamed Assal (MC Alger), crédités du même temps.

C'est la quatrième victoire de Hamza Yacine en autant d'étapes, confirmant son excellente forme lors de ce TAC2025, ainsi que ses grandes ambitions pour le sacre final.A l'issue de cette 4e étape, Yacine Hamza a conservé le maillot jaune de leader, le maillot vert du meilleur sprinter, le maillot rouge du meilleur
algérien, ainsi que le maillot bleu de vainqueur d'étape.Jeudi, la cinquième étape du TAC-2025 mènera le peloton de Biskra à Boussaâda sur une distance de 171.2 km.Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), le Tour d'Algérie 2025 et les trois Grands Prix, placés sous le
contrôle d'un collège de commissaires de course, présidé par le Belge Patrick Demunter, seront une étape importante pour récolter des points en prévision des Championnats du monde sur route 2025, prévus pour la première fois sur le continent africain, au Rwanda.



80 COUREURS SUR LA LIGNE DE DÉPART À BATNA, ABANDON DE NASSIM SAÏDI

Quatre vingt (80) coureurs ont pris, mercredi devant le théâtre régional de Batna, le départ de la quatrième étape de la 25e édition du Tour d'Algérie de cyclisme (TAC-2025), prévue entre Batna et Biskra sur une distance de 156.3 km, marquée par l'abandon de l'Algérien Nassim Saïdi, vainqueur du TAC-2024.Sur les 81 coureurs ayant atteint l'arrivée du TAC-2025 mardi à Batna, un seul coureur a été contraint à l'abandon. Il s'agit de l'Algérien Nassim Saïdi de l'équipe nationale, le vainqueur du maillot jaune de l'édition 2024.Mardi, l'Algérien Hamza Yacine (Team Madar Pro-Cycling) avait remporté la troisième étape du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2025), courue entre Sétif et Batna sur une distance de 130,6 km, conservant ainsi le maillot jaune de leader.L'Algérien de 27 ans a encore fait parler sa puissance athlétique au sprint, en allant chercher sa troisième victoire d'étape sur le TAC-2025, franchissant la ligne d'arrivée avec un chrono de 2h53.32, devant l'Erythréen, Maekele Milkiyas, et le Kazakh, Yevgini Gidich, de la formation chinoise «Team China Glory», crédités du même temps. Pour cette 25e édition du Tour d'Algérie, les coureurs sont confrontés à un parcours réparti sur dix étapes traversant les villes de Guelma, Constantine, Sétif, Batna, Biskra, Boussaâda, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa et Ouargla.En marge des 10 étapes du TAC 2025, deux autres épreuves viendront enrichir l'événement: le Grand Prix de la Sonatrach, prévu le jeudi 20 février à Hassi Messaoud en hommage à la nationalisation des hydrocarbures en 1971, et le Grand Prix d'Alger «Djamel Boukercha», le samedi 22 février, en mémoire du regretté journaliste sportif de la radio nationale chaîne 3.Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), le Tour d'Algérie 2025 et les trois Grands Prix, placés sous le contrôle d'un collège de commissaires de course, présidé par le Belge Patrick Demunter, seront une étape importante pour récolter des points en prévision des Championnats du monde sur route 2025, prévus pour la première fois sur le continent africain, au Rwanda.

LA GAZETTE DU TOUR

VENT : invité de dernière minute sur la quatrième étape du TAC-2025 (Batna - Biskra), le vent va rendre la tâche très difficile aux coureurs, en provoquantdes cassures dans le peloton. Ce facteur météorologique favorable aux baroudeurs risque de faire de sérieux écarts au classement général.
ABANDONS : après trois étapes du TAC-2025, cinq coureurs, dont le vainqueur de la dernière édition l'Algérien Nassim Saidi, ont déjà jeté l'éponge. Le peloton est désormais composé de 80 cyclistes.
VITESSE MOYENNE : après le déroulement de trois étapes du TAC-2025, la vitesse moyenne du peloton avoisine 40 km/h. L'étape la plus rapide a été celle reliant Sétif à Batna avec un moyenne de 43.2 km/h.
LANTERNE ROUGE : la dernière place du classement général du TAC-2023, appelée lanterne rouge et souvent considérée comme la coqueluche du peloton, est occupée par le Tunisien Yassine Nefzi.
DE PERE EN FILS : Le vainqueur des trois premières étapes du Tour d'Algérie 2025 et porteur des maillots jaune de leader au général et vert du meilleursprinteur, Yacine Hamza, prend part à cette 25e édition du TAC en compagnie de son père Malek Hamza, ancien international qui fait désormais partie de l'organisation du Tour.
RADIO TOUR : les différentes informations sur la course : échappées, écarts, chutes, obstacles sur la route, sont transmises aux directeurs sportifs et commissaires de course à travers la radio-tour, qui est un outil indispensable pour le bon déroulement des étapes.
ENGOUEMENT : une foule nombreuse, composée d'enfants, familles ou simples badauds, est présente sur les routes du TAC-2025, notamment lors du passage de la caravane du Tour dans les petites communes, ou encore lors des départs et arrivées d'étapes.
DOTATION : la Tour d'Algérie cycliste 2025 est doté d'un ‹'prize pool›› de 18.774 euros. Le vainqueur d'étape empoche 482 euros, alors que le porteur du maillot jaune de leader se voit attribuer la somme de 946 euros par jour. Les porteurs des maillots vert du meilleur sprinter et à pois du meilleur grimpeur obtiennent 482 euros par journée.

AG ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL :

Walid Sadi, seul candidat à sa propre succession

LE PRÉSIDENT sortant de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, est le seul candidat à sa propre succession à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique 2025-2029, en vue de l'assemblée générale élective (AGE) qui aura lieu le 25 février à Alger (10h00), a indiqué un communiqué de la Commission électorale sur le site officiel. La Commission électorale de la FAF, présidée par Maître Ali Bouaouina Abderrahmane, a approuvé mardi la candidature unique de Walid Sadi et sa liste composée de 12 membres dont deux vice-présidents ainsi que cinq membres suppléants, a indiqué la même source. Conformément à l'article 8 du code électoral de la FAF, la commission électorale avait fixé la date du 26 janvier 2025 à 17h00, date limite pour le dépôt des dossiers de candidatures, en conformité avec les exigences des nouveaux statuts de la FAF, approuvés par l'assemblée générale extraordinaire (AGEx).A la fin de la date limite, un seul dossier de candidature pour le poste de président a été déposé, à savoir celui du président sortant, Walid Sadi, ainsi que sa liste.La Commission électorale est composée de Maître Ali Bouaouina Abderrahmane (Président), Maître Negnoug Othmane (membre), Maître Sellal Hakim (membre), Maître Ouzeguir Mohamed (membre) et M. Bahloul Farid (membre).Walid Sadi avait été élu le 21 septembre 2023 nouveau président de la Fédération algérienne de football (FAF) pour le reste du mandat olympique 2021-2024, en remplacement de Djahid Zefizef, démissionnaire.

LA LISTE DE LA NOUVELLE COMPOSANTE DE LA FAF :

Walid Sadi : Président
Nacer Chareb : Vice-président
Mesloug Mohamed Al Amine : Vice-président
Ahmed Kharchi : Membre
Redouane Negadi : Membre
Lahcen Tombouktou : Membre
Imad Amissi : Membre
Fodhil Megharia : Membre
Hacene Ghoula : Membre
Nedjma Derradji : Membre
Nesrine Guettai : Membre
Adel Bendif : Membre
Adjal Touil : Membre suppléant
Djamil Ould Amar : Membre suppléant
Ali Melik : Membre suppléant
Abdellah Mohamed Habarka : Membre suppléant
Mohamed Amine Bachir : Membre suppléant.

BASKET-BALL : SUPER COUPE SAISON 2023- 2024.

Le WOB bat l'USMA et s'adjuge le 4e trophée de son histoire

LA SUPERCOUPE d'Algérie de basket-ball de la saison 2023 / 2024 a eu lieu ce mardi à la coupole du complexe '' Mohamed Boudiaf'' à Alger. Cette dernière a opposé le WOBoufarik, sacré champion d'Algérie 2024 à l'USMAlger vainqueur de la coupe d'Algérie de la même saison. C'est sur le score final de 70/59, que le sifflet du trio arbitrale a retenti pour laisser les milliers de supporteurs boufarikois venus en
soutien à leur équipe fétiche, exprimés leurs joies. Les poulains du coach ''Boulaya'' ont pu maîtriser depuis l'entame de la partie qui s'est jouée en 04 quarts, ou le WOB a su tenir à chaque fois très haut la main, malgré la très bonne prestation du cinq de l'USMA. Le jeune indépendant a rencontré le président du WO Boufarik monsieur Khaled Mehnaoui « On s'est mis tous à travailler, on a tout fait pour mettre nos joueurs dans de bonnes conditions, afin de gagner cette super coupe pourl'avenir du club. C'est une forte motivation pour nos capés qui vont pouvoir affronter de très bon club afin d'arriver à notre objectif être champion ou avoir une coupe d'Algérie et pourquoi pas le doublé. » et il a ajouté « Malgré la dure situation financière que traverse le club, on essaye toujours d'aller à l'avant pour le bien denotre équipe et la ville de Boufarik. A travers votre journal, je rends un vibrant homage au nouveau président de notre fédération monsieur Mehdi Oucif, qui fait un travail colossal depuis son élection à la tête de la fédération, car cette supercoupe n'a apas été organisée depuis 2001, jusqu'à aujourd'hui saison 2024 . » Pour rappel, le WO Boufarik a un palmarès éloquent qui se résume en : 10 fois champions, 09coupes d'Algérie, 04 supers coupes, 08 participations internationales (Arabe –Maghrébin et Africaine.). Il est à noter que le vainqueur de cette super coupe d'Algérie qu'est le WOB, a eu un chèque de 30.000 DA comme récompense financière.

T. Bouhamidi.

OnePlus dévoile un laboratoire futuriste pour booster ses wearables

OnePlus franchit un cap dans la technologie wearable avec l'inauguration d'un complexe dédié à la santé. Objectif : affiner les algorithmes de ses montres connectées grâce à des tests grandeur nature.



Sa nouvelle installation, située à Guangdong, combine équipements de pointe et collaborations scientifiques. Ce laboratoire s'inscrit dans une course à l'innovation face à Apple, Samsung et Huawei. Les premiers résultats devraient alimenter la prochaine OnePlus Watch 3.

Un simulateur géant pour études ultra-précises

Avec 4 840 m² d'espaces dédiés, le Health Lab de OnePlus mise sur la diversité des scénarios de test. Vingt simulateurs professionnels reproduisent des activités comme le cyclisme, l'escalade ou le ski de fond. Les capteurs embarqués dans les wearables sont ainsi éprouvés dans des conditions réalistes, de l'effort cardio intensif à la récupération.

Le site intègre une piste de course olympique instrumentée et un laboratoire dédié aux sports de balle. Vingt-quatre caméras infrarouges y analysent les angles articulaires et les forces musculaires. « Ces données permettent d'ajuster finement les algorithmes de détection des activités physiques », précise un communiqué interne.

La partie la plus innovante concerne le suivi métabolique. Des systèmes de tests pulmonaires mesurent en temps réel la consommation d'oxygène, les calories brûlées ou l'oxydation des graisses. Objectif : personnaliser les recommandations santé en fonction des profils physiologiques.

Le laboratoire dispose aussi d'une chambre d'altitude simulée pour calibrer les capturs SpO□ (saturation en oxygène). Une avancée cruciale alors que les montres connectées visent un statut médical, comme le montre l'ajout récent de l'ECG sur certains modèles concurrents.

Collaborations scientifiques et enjeux industriels

Plus de trente institutions académiques et médicales collaborent avec OnePlus sur ce projet. Leurs travaux ont déjà abouti à 100 brevets, notamment sur les matériaux des électrodes cardiaques et l'optimisation des capteurs optiques (PPG). Ces innovations visent à réduire les interférences lumineuses lors de la mesure du rythme cardiaque.

Cybersécurité en 2025 : la solution tout-en-un indispensable pour une protection optimale



VIRUS, pirates, données volées : et si la solution ultime ne tenait qu'à un clic ? CyberGhost fusionne VPN, antivirus et outils de sécurité pour une protection totale, sans compliquer votre quotidien.

Protéger ses données en ligne ? C'est fait. Masquer son adresse IP ? Aussi. Mais qu'en est-il des virus et malwares qui se glissent dans vos téléchargements ou s'infiltrent discrètement dans votre système ? Face à des menaces numériques toujours plus sophistiquées, un VPN seul ne suffit plus.

CyberGhost l'a bien compris et propose bien plus qu'un simple réseau privé virtuel. Avec son antivirus intégré, son gestionnaire de mises à jour et ses protections avancées pour tous les appareils, l'application se meut en suite de sécurité complète. Objectif : offrir une protection globale contre les malwares, ransomwares et autres menaces, sans compliquer l'expérience utilisateur.

POURQUOI UNE SOLUTION VPN SEULE NE SUFFIT PLUS ?

Un VPN sécurise votre connexion, chiffre vos données et masque votre adresse IP. Des protections certes essentielles pour renforcer sa confidentialité, mais insuffisantes face à la diversité des menaces actuelles. Car dès qu'il s'agit de détecter des fichiers infectés ou de bloquer des sites frauduleux, le VPN atteint ses limites. Empêcher des pirates d'exploiter des failles logicielles ou stopper les programmes malveillants avant qu'ils n'atteignent votre appareil nécessite un tout autre dispositif.

Et sur ce point, même les internautes les plus prudents ne sont pas à l'abri : un mail bien conçu ou un site compromis à votre insu peut suffire à tromper votre vigilance. Avec l'intelligence artificielle, les cybercriminels perfectionnent leurs techniques, rendant les attaques plus discrètes que jamais. Le VPN protège ce qui transite par votre connexion, mais il ne peut rien contre ce que vous ouvrez volontairement ou négligez de mettre à jour.

De là à conclure qu'il faille multiplier les logiciels pour tout couvrir, il n'y a qu'un pas. Et pourtant, ce n'est pas forcément la meilleure idée. Entre les conflits de programmes, la surconsommation de ressources système et les interfaces disparates, votre sécurité risquerait de devenir un vrai casse-tête. D'où l'intérêt d'opter pour des solutions intégrées, capables de tout gérer depuis une seule application. Et ça tombe bien, c'est exactement ce que propose CyberGhost.

LA CYBERSÉCURITÉ À 360°, UN IMPÉRATIF NUMÉRIQUE

Car CyberGhost protège bien plus que votre connexion. Vous ne le saviez peut-être pas, mais l'application veille aussi sur vos appareils, que vous soyez sur Windows, Mac, Linux, Android ou iOS. Parce qu'une cybersécurité efficace ne se limite pas à chiffrer vos données : elle empêche aussi l'exposition à des sites malveillants, réduit le suivi numérique et sécurise vos connexions sur les réseaux Wi-Fi publics. Le bloqueur DNS intégré filtre les sites dangereux, bloque les publicités intrusives et neutralise les traqueurs, garantissant une navigation plus sûre et plus fluide. Le kill switch veille à ce qu'aucune donnée ne s'échappe du tunnel VPN en cas d'interruption du service. Et pour celles et ceux qui jonglent entre cafés, aéroports ou coworkings, la connexion automatique aux réseaux inconnus vous garantit que votre trafic reste chiffré. Pratique si vous oubliez d'activer manuellement votre VPN avant de vous connecter à un hotspot gratuit et très fréquenté.

Côté confidentialité renforcée, les fuites DNS et IPv6 sont automatiquement bloquées pour éviter toute divulgation involontaire de vos informations. Et pour les utilisateurs et utilisatrices nécessitant un accès stable ou des services spécifiques, l'option IP dédiée (disponible en supplément) fournit une adresse unique, idéale pour contourner les captchas fréquents ou accéder à certains services en ligne plus facilement.

SUR WINDOWS, UNE PROTECTION COMPLÈTE ET SANS EFFORT

75% des ordinateurs sont équipés de Windows. Pour ces derniers, CyberGhost intègre aussi un antivirus et un gestionnaire de mises à jour pour renforcer la sécurité de votre appareil sans complexifier son utilisation. Conçu en partenariat avec Intego, spécialiste de la cybersécurité, l'antivirus assure une protection en temps réel contre les virus, ransomwares, spywares et autres menaces. Chaque fichier que vous créez, copiez ou modifiez est automatiquement analysé, garantissant une détection rapide des risques avant qu'ils n'affectent votre système.

La base de données de détection est régulièrement mise à jour pour s'adapter aux menaces les plus récentes.



Les pratiques de Meta en matière d'entraînement de l'IA sont à nouveau mises en cause. Des documents internes récemment dévoilés révèlent l'utilisation présumée d'ouvrages piratés pour alimenter ses modèles.

Meta a-t-elle formé son IA sur des livres piratés ? De nouveaux éléments explosifs émergent

Les modèles d'intelligence artificielle ont besoin d'être entrainés pour fonctionner correctement et s'améliorer au fil des années. Pour ce faire, certaines entreprises n'hésitent pas à franchir la ligne jaune et à utiliser des sources d'information et de connaissances protégées par le droit d'auteur. Meta pourrait faire partie de ces mauvais élèves, à en croire plusieurs mails internes à l'entreprise, et cela pourrait lui coûter cher.

Plus de 80 Go de livres téléchargés illégalement selon des mails internes

Meta aurait ainsi téléchargé au moins 81,7 téraoctets de données issues de bibliothèques illégales, notamment Z-Library et LibGen, via le site Anna's Archive.

Meta avait admis en janvier dernier avoir téléchargé ces bibliothèques pour entrainer ses modèles de langage, mais selon des mails internes et non censurés dévoilés ces dernières heures, le groupe de Mark Zuckerberg aurait sciemment utilisé des ouvrages couverts par les droits d'auteur de manière industrielle.

L'affaire prend dans le même temps une tout autre forme avec l'évocation du seeding, une pratique qui consiste non seulement à télécharger du contenu via un réseau torrent, mais également à le partager. Un ingénieur de Meta, Nikolay Bashlykov, avait dès avril 2023 exprimé son malaise face à l'utilisation de fichiers torrents depuis un ordinateur de l'entreprise, soulignant les risques juridiques potentiels. « Télécharger en torrent depuis un ordinateur portable d'entreprise, ça ne semble pas correct », écrivait-il alors, l'esprit léger, dans son message accompagné d'un émoji.

Son inquiétude s'est renforcée quelques mois plus tard, lorsqu'il a alerté la direction sur le fait que le processus de téléchargement impliquait inévitablement une redistribution des fichiers tout à fait illégale. Malgré ces avertissements, Meta aurait poursuivi cette approche jusqu'en avril 2024, dissimulant son activité en évitant l'utilisation des serveurs de Facebook. Un autre mail évoque d'ailleurs explicitement les mesures appliquées et un « mode furtif » pour éviter de créer un lien entre l'entreprise et le partage des ouvrages piratés.

Meta nie en bloc, mais sa défense semble compromise par ces révélations

La défense de Meta a jusqu'ici maintenu que l'utilisation de ces fichiers relevait du « fair use », un concept du droit américain permettant dans certains cas l'utilisation de contenus protégés à des fins de recherche ou d'innovation.

Les auteurs réunis autour de cette action en justice ne l'entendent pas de cette oreille et soulignent que des actes similaires, bien moindres en volume, ont par le passé conduit à des poursuites.

Ces révélations viennent appuyer les accusations portées par les auteurs, qui ont attaqué le géant de Palo Alto en justice. « L'ampleur du programme de téléchargement illégal de Meta est stupéfiante », expliquent-ils dans leur plainte.

L'accusation réclame désormais à la justice d'entendre certains cadres de Meta impliqués dans la décision de recourir à LibGen. Parmi eux, Mark Zuckerberg lui-même est cité, alors qu'il avait indiqué ne pas être au courant de cette affaire. Des échanges internes laissent pourtant entendre qu'une remontée d'information a eu lieu et que le dirigeant pourrait avoir été informé, mais tout cela reste trop flou pour constituer une preuve.

Meta n'a pas encore officiellement réagi aux dernières révélations.

L'entreprise a affirmé précédemment que « les plaignants ne démontrent pas un seul cas où un livre a été téléchargé par un tiers via Meta en torrent, encore moins que leurs propres livres ont été distribués par Meta ».

La diffusion de ces e-mails fragilise aujourd'hui sa défense et pourrait conduire à un procès en bonne et due forme, qui met en lumière les largesses prises par les géants de la tech pour entrainer leurs modèles d'IA.

iPhone SE : un fabricant de coques dévoile par erreur le design du futur bestseller d'Apple



APPLE prépare une refonte majeure de l'iPhone SE, selon de nouveaux rendus publiés récemment. L'appareil adopte enfin un design bord à bord, abandonnant le bouton d'accueil emblématique.

L'iPhone SE 4, longtemps considéré comme l'alternative abordable aux modèles phares d'Apple, pourrait bien vivre une transformation radicale. Un design moderne, un écran plus grand et la suppression du bouton d'accueil marquent les principaux changements. Ces rendus, issus directement d'un fabricant de coques très connu, révèlent une évolution qui pourrait séduire une large audience.

Un iPhone 14 avec une moustache

Le prochain iPhone SE semble s'inspirer directement de l'iPhone 14. Avec des bordures réduites et un écran de 6,1 pouces, ce modèle se distingue nettement de ses prédécesseurs. Le bouton physique, qui avait jusqu'ici perduré, disparaît au profit d'un déverrouillage par Face ID. Une telle évolution confère à l'appareil une allure premium, en phase avec les attentes des consommateurs en 2025.

Ce changement est loin d'être anodin pour un produit comme l'iPhone SE. Ce dernier s'adressait historiquement à une clientèle recherchant un appareil compact. Apple semble aujourd'hui miser sur une convergence entre les gammes, laissant présager une refonte globale de son offre milieu de gamme. Les interrogations persistent toutefois sur l'adoption du Face ID, un composant coûteux, dans un appareil censé rester accessible.

Une seule caméra, mais des améliorations techniques attendues

Alors que la plupart des smartphones actuels adoptent des configurations multi-capteurs, Apple semble miser sur une seule caméra principale pour l'iPhone SE 4. Toutefois, des optimisations logicielles et matérielles pourraient compenser cette limitation. La puce A18, attendue à bord de ce modèle, devrait également renforcer les performances en photo et vidéo.

Apple pourrait appliquer des algorithmes avancés similaires à ceux de ses autres modèles récents, améliorant le traitement de l'image, la reconnaissance des sujets et la capture en faible lumière. De plus, les rendus suggèrent que le capteur pourrait être plus imposant, potentiellement pour accueillir un module de meilleure qualité. Une approche minimaliste, mais pas nécessairement moins performante, qui repose sur l'efficacité logicielle.

Une sortie imminente ?

Ce renouvellement semble cohérent avec la dynamique actuelle du marché. De plus en plus de fabricants se concentrent sur des appareils au design uniforme à travers leurs gammes. Apple pourrait ainsi répondre aux critiques fréquentes selon lesquelles l'iPhone SE apparaissait obsolète face à la concurrence directe. La démocratisation des écrans bord à bord, même sur des modèles abordables, est devenue incontournable.

Il a été scientifiquement prouvé que moins vous en savez, plus vous pensez que vous savez !



C'EST L'EFFET Dunning-Kruger, cet effet est décrit par Wikipédia comme un biais cognitif dans lequel les individus non qualifiés souffrent de supériorité illusoire, ils sont incapables de reconnaître leur propre incompétence. L'effet Dunning-Kruger était une étude faite par deux scientifiques de l'Université Cornell David Dunning et Justin Kruger en 1999.
Les participants ont été testés sur leurs compétences grammaticales, leurs capacités de raisonnement logique, ainsi que l'humour. Ceux qui étaient classés dans une partie nettement inférieure aux autres ont surestimé leurs propres capacités. Tandis que ceux qui avaient des capacités supérieures ont sous-estimé leurs compétences.

Charlie Chaplin a participé à un concours de sosies de lui-même en 1915 incognito et n'a pas gagné !



Charlie Chaplin était une superstar internationale grâce à ses films muets et son style unique. En dehors de ses nombreux films, les concours de sosie du célèbre acteur étaient une forme de divertissement populaire.
En 1915, Chaplin a décidé de participer à l'un de ces concours incognito à San Francisco, et bizarrement il a perdu, il a même échoué de se qualifier à la phase finale de la compétition.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



L'ancienne gare de Groenendael.

Surprise sur le site Immoweb: la SNCB a publié une annonce dans laquelle elle indique mettre en vente l'un de ses anciens bâtiments de gare, à savoir celui de Groenendael, en bordure du Ring et en lisière de la forêt de Soignes. Le prix minimum demandé par la société de chemins de fer est fixé à 180.000 euros.

Un pont flambant neuf à huit millions d'euros sur l'autoroute de la mer est finalement trop étroit

Comme le précise l'annonce, repérée par nos confrères de la DH, le bâtiment de la gare de Groenendael, construit en 1893, offre quelque 431 m² de surface habitable. Le bien est situé sur le territoire de la commune de Hoeilaart, dans le Brabant flamand, à quelques encablures du Ring et en lisière de la forêt de Soignes.
"Une véritable pépite"
"Une véritable pépite pleine de potentiel", souligne la SNCB qui précise que le bâtiment "se prête à de nombreuses réaffectations et attend une rénovation complète pour révéler toute sa splendeur."
De fait, si le prix minimum est fixé à 180.000 euros (soit le prix d'un petit appartement dans la zone), il faudra sans doute ajouter plusieurs dizaines (centaines?) de milliers d'euros pour redonner une seconde vie au bâtiment.
Appel d'offres À noter que si le bâtiment de gare n'est plus utilisé, ce n'est évidemment pas le cas des rails de la ligne 161 qui le bordent. Les trains s'arrêtent d'ailleurs toujours à Groenendael, et d'ici quelques années (si tout va bien), le RER passera également devant le bâtiment.
Enfin, la SNCB précise que les offres sont possibles jusqu'au 13 janvier 2025 et que celles-ci doivent répondre aux conditions décrites dans l'appel d'offres, lequel peut être obtenu sur simple demande au gestionnaire de dossier.

Elle lègue 90 000 € à sa commune contre l'entretien de sa tombe

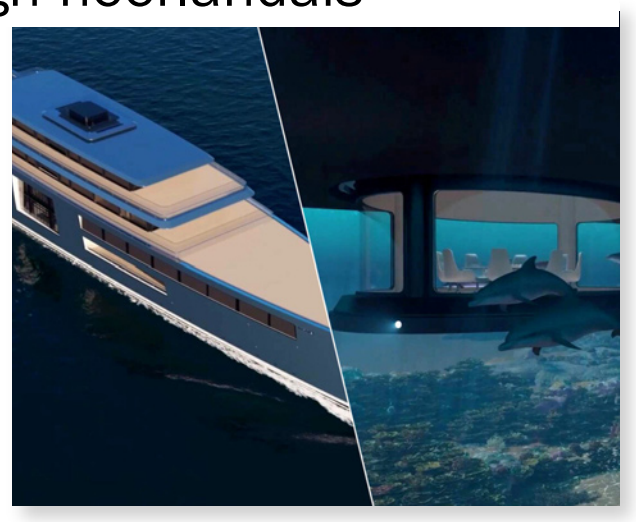


Une petite commune située au centre des Deux-Sèvres a hérité de l'appartement d'une octogénaire. Elle a décidé de ce don d'une valeur de 90 000 euros … en échange de l'entretien de sa tombe deux fois par an.
L'extraordinaire histoire aurait presque pu passer inaperçue. Elle débute de manière tout à fait banale, lundi soir 16 octobre 2024, pendant le conseil municipal de Pougne-Hérisson. Une petite commune située au centre des Deux-Sèvres, entre Parthenay et Bressuire.
La traditionnelle réunion des élus, d'ordinaire si calme, a cette fois été marquée par une délibération insolite. Une habitante de Parthenay, une octogénaire, a en effet décidé de léguer son appartement parthenaisien d'une valeur de 90 000€ à la mairie de Pougne-Hérisson, à sa mort. En échange de l'entretien...

Pays-Bas

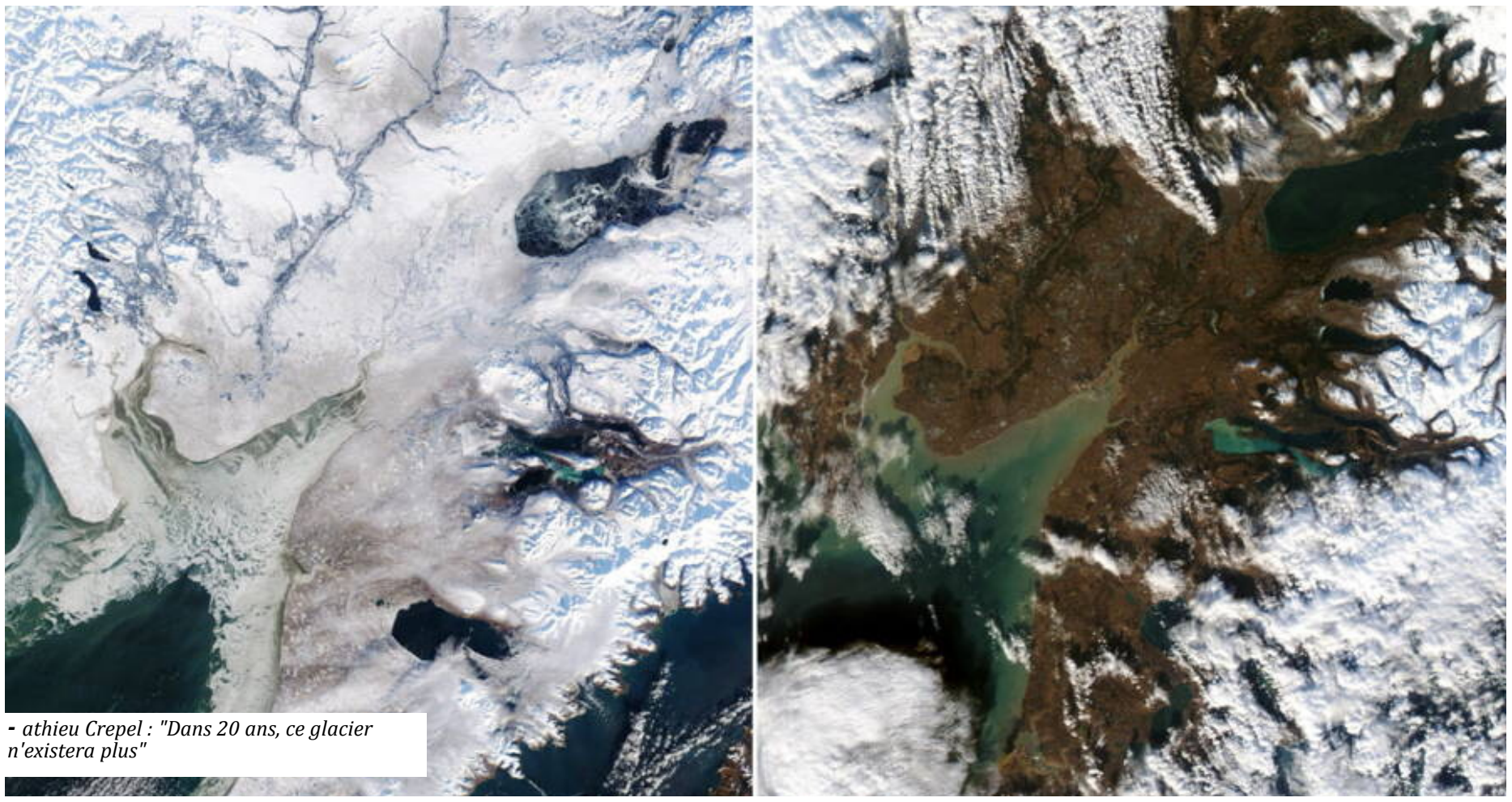
Une salle à manger au milieu des poissons: le projet de méga yacht totalement fou d'un cabinet de design néerlandais

Le cabinet de design néerlandais "Sinot Yacht Architecture & Design" a récemment dévoilé un nouveau projet de méga yacht. Outre son grand nombre de chambres, sa piscine et son cinéma, le navire de luxe est équipé d'une salle à manger sous-marine.



Un projet démentiel. Dans une vidéo publiée en septembre dernier, le cabinet de design "Sinot Yacht Architecture & Design" a présenté son nouveau projet de yacht.
Ce bateau de luxe mesure pas moins de 180 mètres de long et comporte six étages. Il dispose notamment de nombreuses chambres, d'une piscine avec salon, d'un sauna, d'un restaurant et d'une salle de cinéma pour 40 personnes.La pièce maîtresse du navire se trouve tout au fond du bateau. Il s'agit d'une salle à manger rétractable qui peut descendre jusqu'à cinq mètres dans l'eau. Grâce à une paroi en verre, il est possible d'observer la vie marine tout en mangeant. Le méga yacht n'a pas encore été construit, mais selon le cabinet de design, les plans sont "prêts".

L'Alaska métamorphosé après un hiver " anormalement chaud"



- athieu Crepel : "Dans 20 ans, ce glacier n'existera plus"

En Alaska, un hiver 2024-2025 "anormalement chaud" s'est traduit par un changement de paysage dans certaines régions habituellement enneigées, comme l'illustre un double cliché de l'Observatoire terrestre de l'Agence spatiale américaine (NASA Earth Observatory)

Anchorage, la plus grande ville de l'Alaska, est située au nord-est de la zone figurée, situe le NASA Earth Observatory qui a partagé ce spectaculaire "avant/après" au début du mois.

Depuis décembre 2024, les températures dans l'ensemble de cet État américain, isolé du reste du pays par le territoire canadien, ont été de 3 à 6 degrés Celsius au-dessus de la normale, selon l'Agence atmosphérique américaine (NOAA). Laquelle avait même noté des "anomalies encore plus importantes" dans certaines régions. Ces températures ont entraîné la fonte de la neige et de la glace, tandis que de nouvelles précipitations sont tombées sous forme de pluie – au point de déclencher une alerte inondation. Le paysage, lui, a profondément changé : "Remarquez la vaste zone de sol nu sur l'image du 26 janvier 2025, comparée à l'image prise à la même période un an plus tôt", pointe l'Observatoire . Les conditions relativement chaudes et la fonte des glaces se sont effectivement poursuivies jusqu'en janvier 2025. Ainsi, alors que l'épaisseur moyenne de la neige au niveau du bureau du service météorologique à Anchorage est d'environ 33 centimètres, cette année, la station n'a tout simplement pas mesuré de neige au sol à cette date, compare l'agence spatiale."Une vague de températures inférieures à zéro a frappé le sud de l'Alaska le 27 janvier et s'est prolongée jusqu'au 30 janvier", mais "selon les prévisions locales, des températures plus élevées que la moyenne devaient revenir au début du mois de février", note l'observatoire.

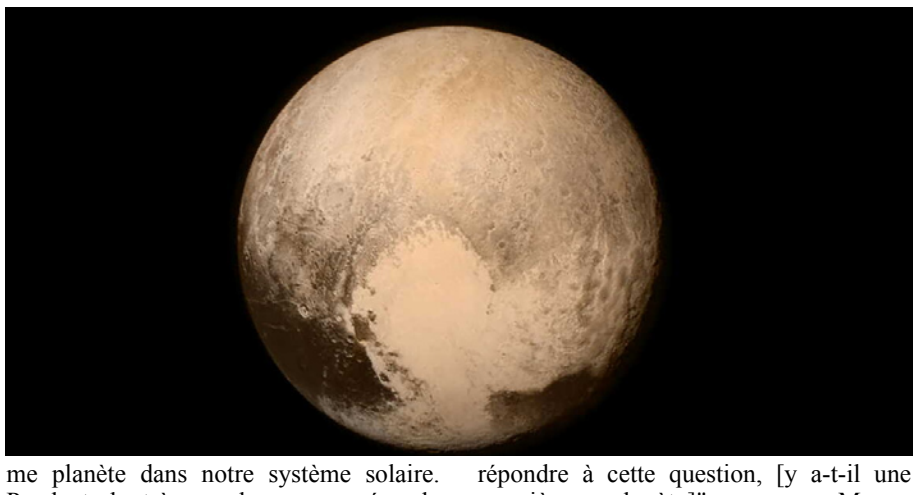
Le nouveau visage de l'Arctique à +2,7 °C de réchauffement global

Sur la base des engagements actuels des pays en matière de limitation des émissions de gaz à effet de serre, les températures mondiales devraient dépasser de 2,7 degrés Celsius les niveaux préindustriels d'ici la fin du siècle. Un scénario qui modifierait "radicalement" l'Arctique, selon les conclusions d'une synthèse scientifique publiée le 6 février dans la revue Science (J.C. Stroeve et al., 2025).

"L'Arctique se réchauffe quatre fois plus vite que le reste de la planète", pointe Julienne Stroeve, première auteure de cette étude, dans un communiqué du National Snow and Ice Data Center (NSIDC) où elle exerce.

La chercheuse anticipe des impacts "plus extrêmes et en cascade" dans cette région qu'ailleurs, notamment des étés arctiques sans glace de mer, une fonte accélérée de la calotte glaciaire du Groenland et une perte généralisée du pergélisol. "Ces changements auront des effets dévastateurs sur les infrastructures, les écosystèmes, les communautés vulnérables et la faune", souligne-t-elle.

Une découverte imminente: La neuvième planète de notre système solaire sur le point d'être révélée par la science



DEPUIS que Pluton a perdu son statut de planète, les astronomes sont perplexes : une neuvième planète se cache-t-elle dans notre système solaire ? Un nouveau télescope révolutionnaire pourrait enfin apporter une réponse à cette énigme.

Certains d'entre nous se souviennent peut-être encore du moyen mnémotechnique appris à l'école pour se souvenir de l'ordre des planètes du système solaire : "Mais viendras-tu manger jeudi sur une nappe propre ?", répétait-on à l'envi pour remettre Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton dans l'ordre. Puis, Pluton a disparu. En 2006, l'Union astronomique internationale a estimé que cet astre ne remplissait pas les critères pour être une planète à part entière – "corps de forme sphérique en orbite quasi circulaire autour du Soleil et ayant nettoyé les environs de son orbite de tout corps susceptible de s'y trouver".

Malgré cette déconvenue, les astronomes ne désespèrent pas de trouver une neuvième planète dans notre système solaire. Pendant de très nombreuses années, la précision des télescopes a empêché la découverte de cet éventuel astre très lointain. Mais cela pourrait bientôt changer, rapporte Scientific American. Un nouveau télescope va bientôt être mis en service au Chili, à l'observatoire Vera C. Rubin. Les scientifiques fondent beaucoup d'espoir en lui.

Pour percer le mystère de la neuvième planète, il faut explorer au-delà de la ceinture de Kuiper

"Dans les deux premières années [de fonctionnement du télescope], nous pourrons répondre à cette question, [y a-t-il une neuvième planète]", assure Megan Schwamb, astronome nord-irlandaise. Pour cela, il faudra réussir à sonder ce qui se passe derrière la ceinture de Kuiper, l'ensemble de corps astraux en orbite, situé après Neptune et dont fait partie Pluton, reléguée en planète naine.

En 2004, Mike Brown, l'un des astronomes qui a compris que Pluton n'était pas une vraie planète, a découvert un objet très distant, au-delà de la ceinture de Kuiper. Avec ses collègues, ils l'ont appelé Sedna. Cet objet céleste est le premier OTNE, objets transneptuniens extrêmes, à avoir été détecté par les scientifiques. Depuis, des dizaines d'autres corps ont été aperçus au-delà de Neptune. Leur existence laisse à penser qu'une autre planète pourrait se cacher quelque part par là-bas.

L'orbite de plusieurs objets célestes intrigue les scientifiques

Ce qui intrigue les astronomes, c'est la trajectoire et la force exercée sur ces OTNE. S'ils n'étaient poussés que par la force émanant de Neptune, ils ne suivraient pas une telle orbite autour du Soleil, pensent les spécialistes. Pour eux, une autre planète, plus petite que Neptune doit donc être responsable de ces forces.

Mike Brown et ses collègues pensent que la neuvième planète, toujours inconnue et cachée si elle existe, est dix fois plus lourde que la Terre et se trouve à 700 unités astronomiques (UA), sachant qu'une UA correspond à la distance entre la Terre et le Soleil, soit environ 150 millions de kilomètres.

Le télescope de trois tonnes installé au Chili en mai dernier et qui entrera en fonction au début de l'année 2025, est donc la plus grande chance de mettre un terme aux hypothèses et aux spéculations et d'enfin voir si une neuvième planète s'invite au dîner.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

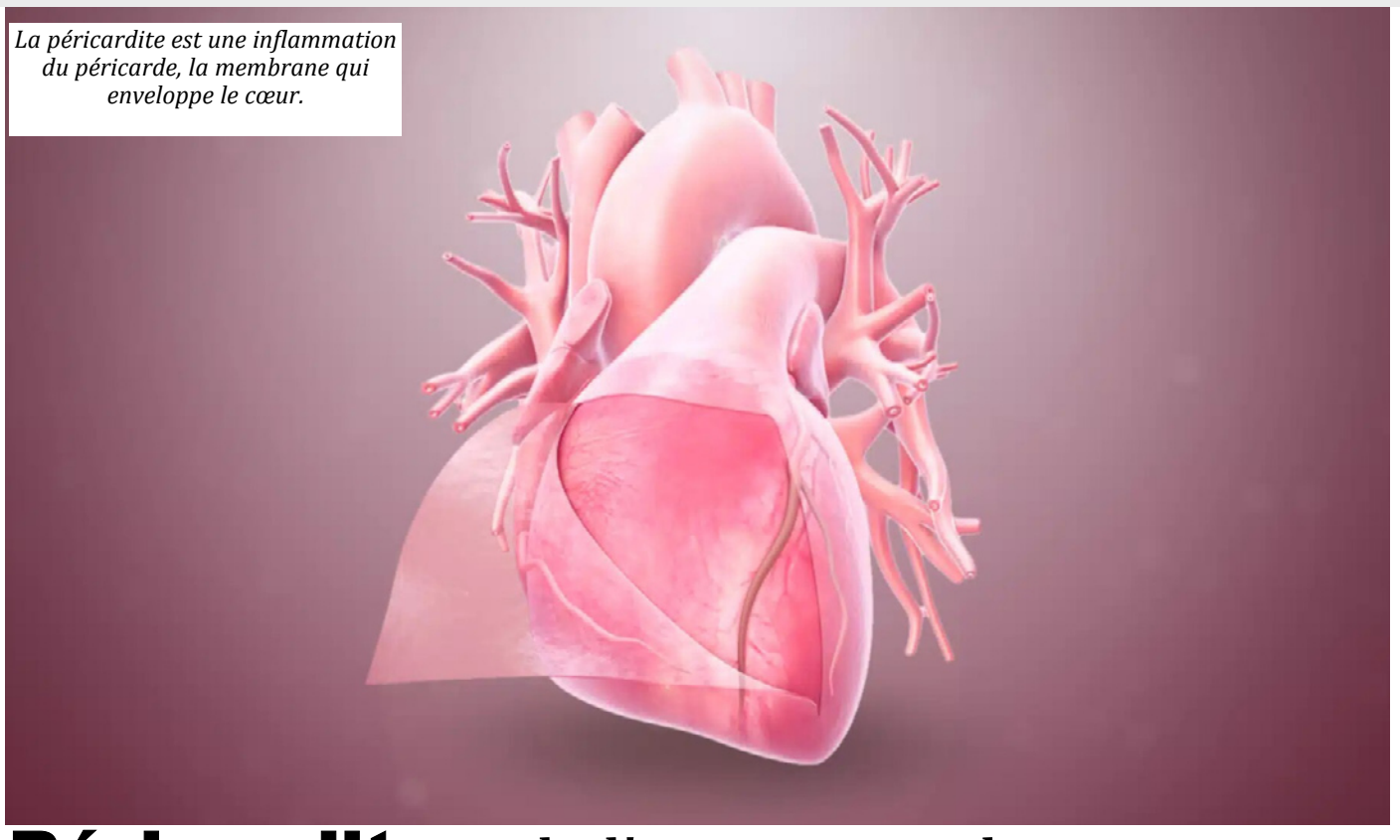
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



La péricardite est une inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur.

Péricardite : de l'eau autour du coeur, est-ce grave ?

Une péricardite correspond à l'inflammation du péricarde, l'enveloppe du coeur. "Le péricarde entoure le cœur. Il est composé de deux feuillets (un feuillet pariétal qui est extérieur et un feuillet viscéral qui est intérieur). Et au sein de l'espace péricardique, il y a du liquide lubrifiant qui enveloppe le cœur et qui lui permet de se contracter et de bouger sans qu'on le sente. En cas d'inflammation du péricarde, les feuillets ne peuvent plus glisser l'un contre l'autre sans frottement, ce qui peut entraîner des douleurs. C'est un peu comme si on frottait deux morceaux de cuir entre eux : ils accrochent", décrit le Dr Delesalle. La péricardite provient le plus souvent d'un mécanisme inflammatoire, réactionnel à une infection virale.

Il y a plusieurs types de péricardites :
► la péricardite aiguë : elle survient d'un coup et dure peu de temps (quelques semaines)
► la péricardité chronique : elle dure plus de 3 mois. Généralement, elle résulte d'une tuberculose ou est consécutive à une radiothérapie (au niveau du sein gauche notamment lors d'un cancer du sein) ou à une chirurgie cardiaque "Pour opérer le cœur, on l'ouvre et il peut y avoir une réaction inflammatoire à distance de l'opération qui va devenir chronique et qui va entraîner une constriction du péricarde : l'enveloppe n'est plus très souple, devient rigide ou plus épaisse, ce qui va contraindre le cœur qui aura moins d'espace pour sa mobilité. Dans ce cas, on parle de péricardite chronique constrictive" explique le Dr Delesalle. Avant d'ajouter : "Dans le cas d'une péricardite chronique, l'inflammation dure plus longtemps que pour une péricardite aiguë, ce qui peut entraîner un remaniement fibreux du péricarde, dont des calcifications."

► la péricardite qui provient d'un épanchement "autrement dit, d'un liquide en excès dans la cavité péricardique", précise notre cardiologue. On parle d'épanchement péricardique pour caractériser l'accumulation de liquide autour du coeur.
► la péricardite sèche lorsqu'il n'y a pas de liquide en excès dans la cavité péricardique, en opposition à la péricardite avec épanchement. "Attention à ne pas poser le diagnostic de péricardite sèche à tort, car certains épanchements peuvent être invisibles à l'échographie cardiaque" tient à préciser notre interlocuteur.
► la péricardite idiopathique quand on ne connaît pas sa cause.

Quelles sont les causes d'une péricardite ?

Une infection virale (infection ORL bénigne : rhume, angine, laryngite, rarement Covid...).
Une infection bactérienne.
Une infection pulmonaire.
Un cancer.
Des rayons de radiothérapie.
Une tuberculose (péricardite chronique).
Des maladies auto-immunes (lupus érythémateux systémique (ou disséminé), (poly)arthrite rhumatoïde, fièvre rhumatismale ...).
Une insuffisance rénale.
Un infarctus (forme tardive de péricardite).
Une chirurgie cardiaque (péricardite sur une effusion de sang).
Certains virus peuvent être responsables d'une péricardite comme :
Entérovirus (coxsackie)
Herpès (cytomégalovirus, virus Epstein-Barr, human herpes virus-6)
Adénovirus
Parvovirus B19
Sars-CoV-2 (c'est rare)

Péricardite virale : symptôme, cause, durée, traitement

Inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur, la péricardite est dite " virale " quand elle est due à un virus. Quels sont les symptômes ? Les traitements ? Éclairage avec le Dr Walid Amara, cardiologue au Groupe Hospitalier Grand Paris Nord Est et Président Île de France du Collège National des Cardiologues des Hôpitaux.

Quels sont les symptômes d'une péricardite ?

Une péricardite peut être symptomatique ou asymptomatique (sans symptômes). "Généralement, une péricardite virale chez un sujet jeune entraîne une douleur dans la poitrine. Mais une péricardite peut également être détectée de manière fortuite suite à des examens réalisés dans le cadre d'un cancer ou d'une autre pathologie (cirrhose du foie, pathologie digestive...) sans que le patient n'observe une douleur particulière", détaille le Dr Delesalle. Dans le cas d'une péricardite symptomatique, on peut observer une fièvre, des difficultés à respirer, des palpitations, un essoufflement, de la toux...

Comment reconnaître la douleur d'une péricardite ?

La douleur typique d'une péricardite est "une douleur à la poitrine, oppressante, du côté du cœur (mais pas toujours), augmentée en position allongée et lors de l'inspiration" décrit notre spécialiste.

Comment pose-t-on le diagnostic d'une péricardite ?

"Face à une suspicion de péricardite, la plus grande difficulté est d'affirmer le diagnostic afin de mettre en place un traitement adapté", prévient notre interlocuteur. Pour cela, on se base sur plusieurs critères
Un faisceau d'arguments cliniques : le type de douleur ressentie, la présence de fièvre. L'écoute du cœur en auscultation à l'aide d'un stéthoscope (un bruit très particulier de frottement peut alerter le médecin).
Des signes spécifiques à l'électrocardiogramme.
L'aspect du cœur sur l'échographie cardiaque (épanchement péricardique...).
Les résultats de la prise de sang (élévation des biomarqueurs d'inflammation).
La preuve d'une inflammation péricardique par une technique d'imagerie (scanner, IRM).
Les résultats d'une radiographie thoracique.

Quels traitements pour guérir une péricardite ?

Le traitement dépend du type et de l'origine de la péricardite :
► Face à une péricardite virale chez un sujet jeune et en bonne santé, le traitement consiste en la prescription d'anti-inflammatoires : l'aspirine (administrée pendant quelques semaines, schéma à posologie décroissante avec différents paliers) et la colchicine (administrée au long cours, pendant deux à trois mois afin de limiter le risque de récidive de péricardite). En plus des anti-inflammatoires, on peut aussi administrer des antidouleurs tel que le paracétamol. "S'il y a un épanchement, on refait un contrôle de l'échographie pendant le traitement anti-inflammatoire et après pour s'assurer que l'épanchement régresse. On fait un contrôle de la prise de sang pour vérifier que l'inflammation régresse et envisager d'arrêter les anti-inflammatoires", détaille le cardiologue.
► Face à une péricardite tuberculeuse, il faut traiter la tuberculose.
► Face à une péricardite d'origine bactérienne, le traitement consistera en la prise d'antibiotiques
► Face à une péricardite avec épanchement, chez un patient pris en charge pour un cancer, ce sera éventuellement de la colchicine, de la chimiothérapie voire une ponction chirurgicale du péricarde.

Quelles sont les complications possibles d'une péricardite ?

Parmi les complications possibles d'une péricardite :
► La myocardite, une inflammation du muscle cardiaque associée à un risque d'arythmie cardiaque et d'arrêt cardiaque
► La récidive d'une péricardite (on parle d'une péricardite incessante ou intermittente). Dans ce cas, on peut être amené à faire des examens plus poussés, notamment des sérologies virales plus recherchées pour détecter le virus en cause, ainsi qu'une IRM cardiaque.
► La tamponnade cardiaque est la complication d'un épanchement péricardique. "Dans ce cas de figure, l'enveloppe cardiaque (donc le péricarde) se remplit de liquide de façon tellement importante que le liquide va comprimer le cœur, qui n'arrive plus à se remplir de sang à chaque cycle cardiaque, donc le cœur s'accélère, la tension baisse, il peut y avoir des œdèmes au niveau des jambes et cela peut conduire à l'arrêt cardiaque", explique le Dr Delesalle.

Comment faire la différence entre une myocardite et une péricardite ?

"Une péricardite est une inflammation du péricarde qui entraîne une douleur, donc un symptôme qu'il convient de traiter, mais elle n'est pas grave en soi. En revanche, une myocardite est une inflammation du muscle cardiaque qui est associée à un risque d'arythmie cardiaque (trouble du rythme cardiaque) et donc d'arrêt cardiaque. Donc s'il y a une péricardite avec une myocardite, on va privilégier la prise en charge de la myocardite", insiste le Dr Delesalle. La façon de les distinguer est de faire un dosage de la troponine qui est une enzyme cardiaque.

► Troponine élevée : signe d'une inflammation du muscle cardiaque, on s'oriente plutôt vers une myocardite.
► Troponine normale : signe d'une inflammation de la membrane cardiaque, on s'oriente plutôt vers une péricardite.

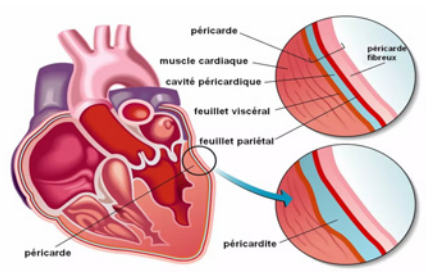
Une péricardite est-elle mortelle ?

"En général non, répond d'emblée notre interlocuteur. Néanmoins, c'est intéressant de poser un diagnostic assez vite pour mettre en place un traitement adapté. Il y a toutefois un premier problème : les symptômes cliniques et les signes à l'ECG sont variables et dépendent de la position des feuillets. De même, le frottement à l'auscultation peut être entendu à un moment T et ne plus être entendu 5 minutes après, ce qui complexifie le diagnostic. Faire le diagnostic d'une péricardite permet aussi et surtout d'éliminer par une prise de sang le diagnostic d'une myocardite associée, qui peut être mortelle"

Combien de temps d'arrêt pour une péricardite ?

Généralement une péricardite aiguë nécessite une période de convalescence et peut nécessiter un arrêt de travail allant de 2 à 4 semaines, "mais l'arrêt de travail n'est pas systématique, tout dépend du métier et s'il y a une activité physique ou non", rappelle notre interlocuteur. "Dans tous les cas, la reprise du travail doit être progressive.

Schéma d'une péricardite avec épanchement











JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Série de suspense (2024 - France) — TF1
Mademoiselle Holmes

21h05 Magazine d'information - France 2025 — France 2
Envoyé spécial

21h00 One man show (2025 - France) — M6
Ahmed Sylla : Origami

21h05 Série de suspense États-Unis - 2024 — CANAL+
Dexter : les origines

22h50 Film fantastique — W9
Etats-Unis - Grande-Bretagne - 2016
Alice de l'autre côté du miroir

20h50 Film fantastique — Ciné+ Frisson
Espagne - États-Unis - 2012
La colère des Titans

21h05 Téléréalité — 6ter
France
Les reines de la route

21h00 Film d'action Etats-Unis 2016 — Ciné+ Premier
Suicide Squad

21h10 Culture — C8
Laurent Gerra, 30 ans de rire

21h00 Thriller États-Unis - 2023 — Ciné Cinéma
Royal hôtel

20h50 Cinéma — Canal+ Family
France - Italie - Mexique 1973
Le magnifique

21h15 Comédie sentimentale — TMC
France
Prête-moi ta main

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (2023 - France)
Saison 1 - Épisode 1/2/3/4

La fièvre

Comme à chaque fin de saison de la Ligue 1, la grande famille du foot français fête ses héros : sourires, selfies, récompenses – c'est la soirée des Trophées UNFP. Tout bascule quand devant les caméras, Fodé Thiam, la star du Racing, assène un violent coup de tête à son entraineur et le traite de « sale toubab ».« Toubab », cela signifie « blanc » en Wolof. Sidération : la tempête médiatique peut commencer.

22h45

Série dramatique (2023 - Norvège)
Saison 1 Épisode 1

The Fortress

En 2037, la Norvège décide de s'enfermer dans un mur, créant ainsi un paradis nordique autosuffisant pour la population. Cependant, lorsqu'une maladie contagieuse s'abat sur le pays, le mur construit pour protéger les citoyens finit par les piéger.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:45	12:43	15:43	18:07	19:32
CONSTANTINE	05:49	12:48	15:48	18:13	19:37
ALGER	06:03	13:02	16:03	18:27	19:51
OUARGLA	05:53	12:53	15:59	18:24	19:43
CHLEF	06:10	13:09	16:10	18:34	19:58
MOSTAGANEM	06:15	13:14	16:15	18:39	20:03
ORAN	06:18	13:17	16:18	18:43	20:06

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8115 – JEUDI 13 FÉVRIER 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	15°	11°
Oran	17°	10°
Constantine	14°	3°
Ouargla	20°	5°

CORPS COMMUNS DE LA SANTÉ

Saïhi promet une amélioration des conditions de travail

Dans une démarche visant à renforcer la concertation avec les partenaires sociaux, le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a reçu les représentants du Syndicat national des corps communs de la santé publique. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, a permis d'aborder plusieurs revendications liées aux conditions de travail et à l'évolution professionnelle de ce corps spécifique du secteur. C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Lors de cette réunion, qui s'est déroulée dans l'après-midi du mardi, les membres du syndicat ont mis en avant plusieurs doléances, à commencer par l'amélioration du parcours professionnel des corps communs.

Ils ont notamment fait valoir l'importance d'un régime indemnitaire spécifique, tout en expliquant que ce texte devrait prendre en compte les particularités de leur travail et les risques auxquels ils sont exposés au sein des établissements hospitaliers, en raison de leur proximité avec le personnel médical et les patients.

Le syndicat a également réclamé l'instauration d'une prime de risque destinée à l'ensemble du personnel concerné, soulignant que leur exposition aux maladies infectieuses et aux dangers biologiques justifie pleinement cette requête.

Autre point soulevé, la mise en place d'une prime de garde de nuit en faveur des techniciens en informatique. Avec l'introduction du numéro d'identification national de santé et la généralisation des systèmes numériques de gestion des données médicales, ces techniciens jouent un rôle important dans la sécurisation et la continuité du suivi des dossiers patients. Or, selon le syndicat, leur implication en dehors des horaires classiques de travail ne bénéficie d'aucune reconnaissance financière, ce qui constitue une source de démotivation et de précarité. Au-delà des aspects purement indemnitaires, les membres du syndicat ont également plaidé pour l'ouverture de perspectives de promotion au sein des corps communs.



Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi.

Selon eux, les possibilités d'avancement professionnel restent limitées, entravant ainsi l'épanouissement des agents et leur motivation à long terme.

Le syndicat a notamment demandé une révision des mécanismes de progression dans la hiérarchie administrative, afin de permettre aux agents d'accéder plus facilement à des postes de responsabilité. Ils ont aussi relevé la nécessité de revoir les conditions de recrutement et de titularisation, en accord avec les besoins réels du secteur de la santé publique.

Face à ces revendications, Saïhi a réaffirmé la volonté du ministère de travailler dans un cadre de concertation avec les partenaires sociaux, tout en soulignant l'importance d'adapter les textes réglementaires aux réalités du terrain et de prendre en compte les attentes légitimes des corps communs, dont le rôle est important pour assurer le bon fonctionnement des établissements de santé.

Le ministre a rappelé que plusieurs projets de lois statutaires ont déjà été étudiés et qu'un travail est en cours pour améliorer la situation de cette catégorie de personnel. Il a invité le syndicat à formuler des propositions précises qui viendront enrichir la réflexion en cours et faciliter la mise en place de mesures concrètes.

Dans cette optique, une réunion avec la commission compétente du ministère est prévue d'ici la fin du mois de février. Elle devrait permettre d'approfondir les discussions et éventuellement d'acter certaines avancées en faveur des corps communs.

Sihem Bounabi

PRATIQUE ILLÉGALE DES SOINS DENTAIRES

L'ordre des médecins dentistes avertit

LE CONSEIL de l'ordre des médecins dentistes tire la sonnette d'alarme sur la multiplication des pratiques illégales dans le domaine de la médecine dentaire, dénonçant l'activité de professionnels non habilités. Il s'agit de ceux spécialisés dans la pose de prothèses dentaires mais qui exercent, sans qualification adéquate, les soins qui relèvent des seuls dentistes, mettant ainsi en péril la santé des patients et alourdissant leurs dépenses médicales.

Dépassant le cadre de leurs compétences, certains cabinets de prothèses dentaires s'adonnent à des pratiques douteuses qui constituent un danger pour la santé des patients, alerte le Conseil de l'ordre des médecins dentistes, dans une lettre adressée au ministre de la Santé, exprimant son inquiétude face à la recrudescence des plaintes liées à ces pratiques clandestines. L'ordre des médecins dentistes souligne que les citoyens s'exposent à de graves risques sanitaires ainsi qu'à des coûts financiers supplémentaires pour corriger des interventions mal exécutées.

«Compte tenu de la prolifération alarmante de la pratique illégale de la médecine dentaire et des nombreux cas de complication médicale qui en découlent, nous demandons une intervention urgente du ministère de la Santé afin de mettre un terme à cette menace qui pèse sur la sécurité et le bien-être des citoyens», écrit le Conseil de l'ordre dans sa lettre, mettant en avant les nombreuses conséquences dramatiques de ces interventions. Parmi les conséquences, il cite des infections chroniques, la perte de dents, des déformations permanentes ainsi que d'autres complications nécessitant des soins correctifs coûteux auprès de professionnels qualifiés.

Face à l'ampleur du phénomène, le Conseil de l'ordre appelle à une mobilisation immédiate et propose plusieurs actions à mettre en œuvre pour endiguer ces pratiques illégales, notamment le renforcement des contrôles et des inspections à travers une intensification des opérations de surveillance, afin d'identifier et de sanctionner les contrevenants, et l'application de sanctions sévères allant de la fermeture des établissements illégaux aux poursuites judiciaires contre les responsables.

Il propose également un encadrement strict de la distribution du matériel dentaire en interdisant la vente de matériel médical aux personnes non autorisées, et ce afin de limiter son usage dans des activités frauduleuses, ainsi que la mise en place de vastes campagnes de sensibilisation afin d'alerter les citoyens sur les dangers liés aux soins dentaires effectués par des praticiens non qualifiés.

Le Conseil de l'ordre exhorte le ministère de la Santé à prendre des mesures immédiates en concertation avec les autorités administratives et sécuritaires pour enrayer ces pratiques dangereuses qui mettent en péril la santé des citoyens, soulignant qu'une action rapide et coordonnée est indispensable pour protéger la population et garantir le respect des lois encadrant la profession dentaire.

Il convient de souligner que plusieurs affaires de prothésistes officiant comme ''dentistes'' ont été traitées par les services de sécurité. En décembre 2024, la sûreté de la wilaya d'Alger, représentée par la brigade de police judiciaire de Bouzaréah, a mis fin à l'activité d'une fausse dentiste. L'affaire a été déclenchée lorsqu'un dentiste a déposé plainte contre une clinique de médecine et de chirurgie dentaire qui utilise son cachet professionnel.

Les investigations ont montré que la suspecte exerçait sans posséder les diplômes ou les autorisations légales nécessaires. Elle exploitait le cachet du véritable dentiste pour pratiquer une médecine dentaire illégale. Cette activité frauduleuse exposait ses patients à des risques considérables pour leur santé.

Lynda Louifi

MANŒUVRES DANGEREUSES SUR LES ROUTES

La Gendarmerie appelle à signaler les chauffards

DANS le cadre de ses efforts renforcés pour garantir la sécurité routière et lutter contre les comportements irresponsables, la Gendarmerie nationale lance un appel pressant aux usagers de la route. Elle exhorte les citoyens à signaler toute manœuvre dangereuse ou infraction grave susceptible de mettre en péril la vie des automobilistes et des piétons. Nombreux sont les accidents de la route causés par des manœuvres dangereuses et la conduite téméraire, raison pour laquelle les services de sécurité, notamment la Gendarmerie nationale, œuvrent, avec tous les moyens dont ils disposent, pour faire face à ce phénomène qui perdure. L'appel lancé par ce corps de sécurité vise à renforcer la prévention et à responsabiliser les conducteurs. La collaboration des citoyens est, en effet, essentielle pour identifier et signaler les comportements à risque, contribuant ainsi à une meilleure sécurité pour tous. Pour faciliter ce signalement, la Gendarmerie nationale rappelle que sa page Facebook Tariqi est à la disposition des usagers. Cette plate-forme permet de transmettre, en temps réel, des alertes concernant des comportements irresponsables sur la route, des excès de vitesse dangereux, des dépassements non autorisés ou encore des infractions mettant en péril la sécurité publique. «Chaque signalement compte et peut contribuer à sauver des vies», souligne un communiqué des services de la Gendarmerie nationale. Les autorités assurent aux citoyens que toute information transmise sera traitée avec la plus grande confidentialité. Les usagers ont la possibilité d'envoyer des photos ou des vidéos via Messenger, documentant les infractions constatées ou signalant l'état des routes. «L'identité des lanceurs d'alerte restera strictement anonyme, et les échanges se feront dans le respect total de la confidentialité», précise la Gendarmerie nationale, encourageant ainsi les automobilistes à jouer un rôle actif dans la lutte contre l'insécurité routière. Ainsi, il est impératif de développer la culture de dénonciation et de signalement des manœuvres dangereuses, et de la conduite téméraire des chauffards doit être développée chez les usagers de la route. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche plus large de sensibilisation et de prévention, visant à contribuer efficacement à endiguer ce phénomène et à réduire les accidents de la circulation, qui font chaque jour de nombreuses victimes. La Gendarmerie nationale appelle donc chacun à faire preuve de civisme et à contribuer à rendre les routes plus sûres pour tous.

Lynda Louifi